

GASTON DESCHÊNES

**PORTRAITS DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**





Né à Saint-Jean-Port-Joli, Gaston Deschênes a étudié au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à l'université Laval où il a obtenu une maîtrise en histoire. Auteur de quelques ouvrages et de plusieurs articles de revues sur le mouvement coopératif, la vie parlementaire et l'histoire de la Côte-du-sud, il est actuellement chef de la division de la recherche à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

Gaston Deschênes

PORTRAITS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Les Éditions des Trois-Saumons  
1984

250/

ISBN 2-9800312-0-8

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 1984

Tous droits réservés

# A VANT-PROPOS

---

Trois auteurs ont traité, chacun à leur manière, l'histoire de Saint-Jean-Port-Joli. Plusieurs épisodes des *Anciens Canadiens* se déroulent à Saint-Jean et l'auteur, Philippe Aubert de Gaspé, nous a aussi laissé des *Mémoires*. Une génération plus tard, Arthur Fournier occupait ses loisirs d'ouvrier à colliger divers textes traitant de l'histoire de sa paroisse natale et des notes sur les gens et les choses qu'il avait connus et les événements dont il avait été témoin ou qu'il avait entendu raconter: son *Mémorial* fut ensuite la source essentielle de l'ouvrage de Gérard Ouellet, *Ma Paroisse*, qui, comme son titre l'indique, traite surtout de l'histoire religieuse de Saint-Jean.

Dans les pages qui suivent, nous avons essayé d'éviter les défauts majeurs de la plupart des monographies paroissiales en mettant de côté le plan chronologique et toutes ces anecdotes qui prennent souvent plus de place qu'elles n'ont d'importance. Par ailleurs, nous avons voulu exploiter de nouvelles sources documentaires.

Le résultat est présenté en six tableaux, chacun donnant un portrait de Saint-Jean-Port-Joli en mettant l'accent sur l'aspect socioéconomique de la vie de ses habitants.



Le lac Trois-Saumons vu de «la cime», en direction est. Au centre, le Petit-Marigotte, un étang situé à environ un kilomètre au sud du lac.  
(Source: ANQ 77314-50, photo N. Bazin)

---

# L

## ES PREMIERS RÉSIDENTS

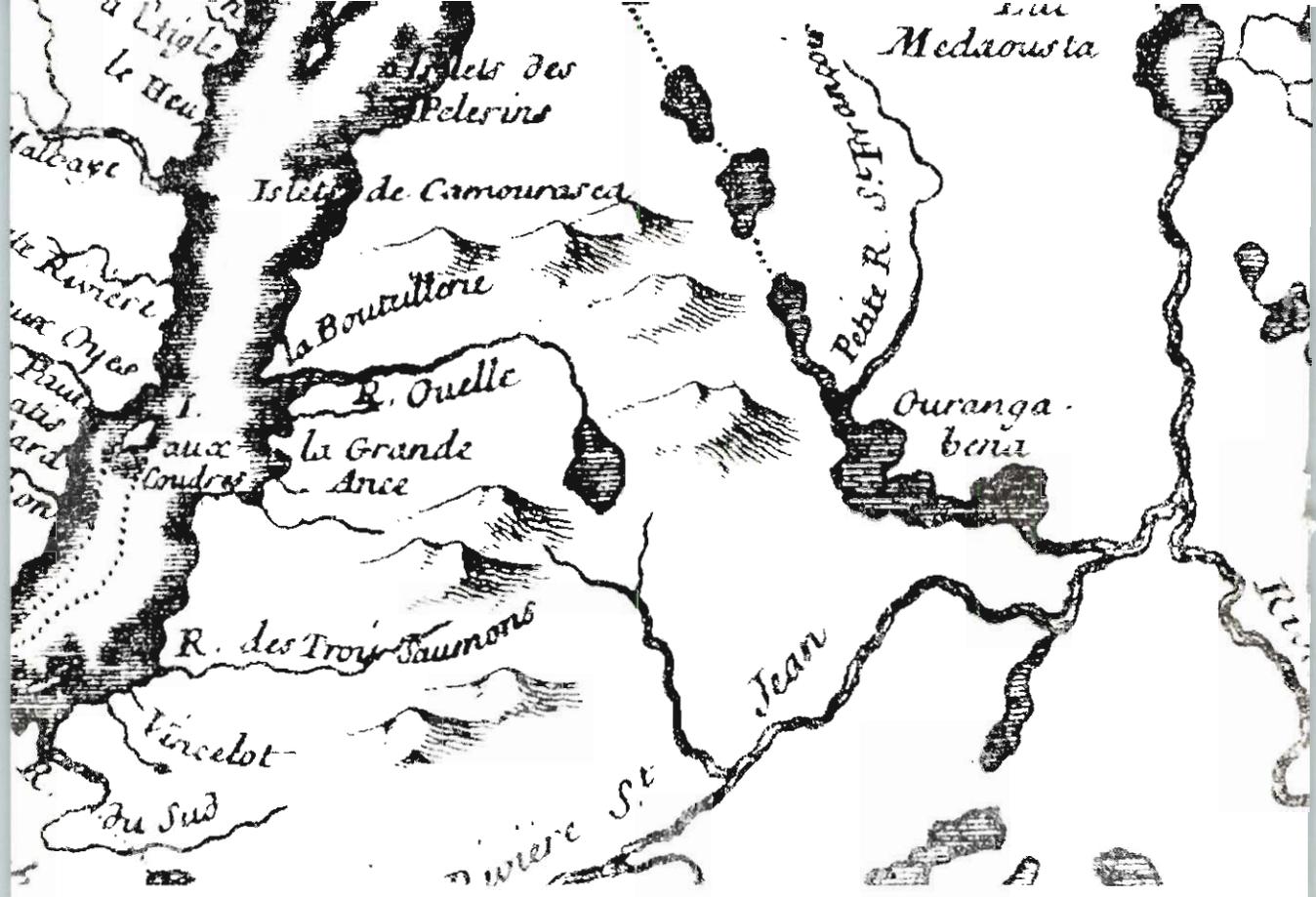
Dire que l'histoire de Saint-Jean-Port-Joli commence en 1677, c'est faire injure aux nomades amérindiens, Malécites ou Abénaquis, qui en ont sillonné les forêts pendant des siècles. Les Amérindiens ne cultivaient cependant pas le sol, ni n'établissaient des industries. Ils n'avaient même pas de campements permanents sur le territoire actuel de Saint-Jean. Étaient-ils attirés par le lac Trois-Saumons, le seul lac de cette dimension, de Trois-Rivières à Trois-Pistoles, à être situé aussi près du Saint-Laurent, la principale voie de communication à cette époque?

Le poissonneux lac Trois-Saumons a peut-être aussi attiré l'attention de Noël Langlois (1651-1693), fils du pilote Noël Langlois et de Françoise Grenier, qui devenait le 25 mai 1677 seigneur du Port-Joli et propriétaire de deux lieues de terre de front (168 arpents) sur autant de profondeur<sup>1</sup>. Deux mois plus tôt, Frontenac avait concédé, à Marie-Anne Juchereau<sup>2</sup>, la demi-lieue qui sera rattachée à Saint-Jean-Port-Joli à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En devenant propriétaire de la seigneurie du Port-Joli, Noël Langlois était soumis à un ensemble de devoirs et jouissait de droits comme tous les autres seigneurs de Nouvelle-France<sup>3</sup>.

Le seigneur devait faire régulièrement acte de foi et hommage au roi (reconnaissant ainsi sa fidélité et ses obligations), réserver au roi le bois de chêne utile à la construction navale ainsi que les mines et minerais et soumettre un aveu et dénombrement (sorte de recensement de sa seigneurie) à la demande des autorités du pays. Le seigneur avait aussi des devoirs envers les habitants de sa seigneurie, les censitaires. Il devait habiter («tenir feu et lieu») ou faire habiter sa seigneurie par une personne responsable, concéder des terres sous peine de se faire enlever sa seigneurie, construire et entretenir un moulin à blé, dit «moulin banal», travailler comme tout le monde aux corvées de voirie.

Parmi les droits du seigneur, il y a les droits honorifiques. À l'église, il a la meilleure place; dans les processions, il suit immédiatement le curé. Le premier mai, les censitaires viennent planter un sapin ébranché (le mai) devant sa maison pour ensuite le noircir de poudre à fusil et faire de cette plantation le prétexte à



Carte de la Côte-du-sud extraite de la «Carte de la partie orientale de la Nouvelle-France» exécutée par Bellin en 1744 et publiée par Charlevoix.

de grandes réjouissances<sup>4</sup>. Le seigneur a aussi des droits plus concrets. Les principaux sont les rentes (les premiers censitaires de Saint-Jean-Port-Joli payaient pour la plupart 15 sols et un chapon de rente annuelle par arpent de front, soit, selon Trudel, environ 0,75 \$ et un poulet), les «lods et ventes» (une taxe de huit pour cent applicable à la vente de terre), le droit de mouture (un quatorzième du grain moulu au moulin banal) et le cens, sorte d'impôt symbolique d'un sol par arpent (environ cinq sous selon Trudel), d'où le nom de censitaire.

Lorsque Noël Langlois fait arpenter et fait travailler sur sa future seigneurie vers 1674, cette région est déserte. La seigneurie de Saint-Roch est concédée depuis 1656 et deux des quatre seigneuries qui formeront Cap-Saint-Ignace le sont depuis 1672. En 1683, il y a 11 personnes à Saint-Roch, 46 dans les deux seigneuries qui formeront L'Islet et seulement deux âmes dans «la seigneurie de L'Anglois»<sup>5</sup>. Ces deux censitaires sont Joseph Caron (1652-1711) et Nicolas Durand (1653-1740), établis de part et d'autre de la rivière Trois-Saumons. Le seigneur Langlois et ses deux censitaires sont du même âge et peut-être des amis. Langlois et Caron ont probablement été élevés ensemble, car le père de Langlois a épousé en secondes noces (en 1666) Marie Crevet, veuve de Robert Caron et mère de Joseph.

Il est d'ailleurs fort intéressant de noter les liens de parenté unissant la plupart des censitaires établis entre 1680 et 1723. Outre Caron et Durand, il y a *Jean Leclerc* dit Francoeur dont la femme est la nièce de Langlois. *François Duval* n'a pas de parents sur place et il s'établit d'ailleurs à quatre milles de toute habitation, à l'endroit où se trouve aujourd'hui «la route de la station». *Jacques Soulard* ne reste pas longtemps à Saint-Jean et s'installe à Saint-Roch. Vient ensuite *Jacques Chouinard* suivi de son beau-frère *Antoine Jean* qui décède en 1705; tous deux viennent de l'Île-aux-Oies. *Étienne Talon* se dirige vers Saint-Thomas peu après son arrivée. *Charles Bélanger* est le cousin de la femme de Jean Leclerc; il prend la terre de Soulard. *François Boucher* et *Jean de Lavoye* obtiennent une terre de chaque côté de leur beau-frère Duval mais n'y demeurent pas. *Pierre Jean*, beau-père de Chouinard, vient occuper la terre d'Antoine décédé en 1705 et celle de Talon. *Pierre Jean fils* obtient aussi une terre. *Pierre et Joseph Tondreau*, père et fils, ne feront que passer, le second sur la terre de Lavoye. Enfin, *Louis Martin* qui achète une partie de la terre de Pierre Jean père était parent avec Charles Bélanger, son voisin<sup>6</sup>.

En 1723, il y a neuf censitaires, soit Caron, à l'ouest de la rivière Trois-Saumons, Durand, Leclerc et Chouinard, entre cette rivière et la rivière Port-Joly, Pierre Jean père, Martin (qui ne réside pas) et Bélanger, à l'est du Port-Joly. Pierre Jean fils est dans les environs de l'anse qui porte son nom et Duval habite près de l'emplacement actuel de l'église. Ensemble, ils ont 215 arpents de terres labourables pour faire vivre une cinquantaine de personnes<sup>7</sup>. À la demi-lieue, il n'y a qu'un censitaire<sup>8</sup>. C'est peu si l'on considère que la seigneurie a été concédée 46 ans auparavant. Que s'est-il donc passé?

Les censitaires du Port-Joly n'ont pas été très choyés par leurs seigneurs. Noël Langlois, seigneur pendant neuf ans, ne semble avoir concédé que deux terres, lui qui «de bon charpentier est devenu fainéant, parce qu'ayant une seigneurie il a cru être devenu gentilhomme<sup>9</sup>». Vraisemblablement incapable de maintenir son train de vie, il vend, en 1686, la seigneurie presque déserte sur laquelle il n'a lui-même vécu que sporadiquement. L'acheteur, Charles Aubert de la Chesnaye, est le principal homme d'affaires de la Nouvelle-France<sup>10</sup>.

Traffiquant de fourrures et financier, il investit dans des propriétés terriennes mais ne s'occupe pas de les faire cultiver. Mort en 1701, sa succession n'est réglée qu'en 1708 et il faut vendre des terres pour payer les dettes<sup>11</sup>: c'est son fils qui achète celles du Port-Joly<sup>12</sup>, mais il n'y résidera pas lui non plus. Charles Aubert de la Chesnaye avait attendu jusque vers 1700 pour construire un moulin à blé pour ses censitaires, forçant ceux-ci à faire moudre au Cap-Saint-Ignace. Son fils, Pierre Aubert de Gaspé, aura aussi des difficultés avec ses censitaires dont il tarde à faire arpenter les terres: ceux-ci refusent alors de payer les rentes et la cour doit trancher le litige en 1731<sup>13</sup>.

Les censitaires avancent un autre motif pour lequel ils ne sont qu'au nombre de huit en 1721: c'est que le seigneur refuse de concéder plus de trois arpents de front alors que les huit ou dix premiers arpents, à partir du fleuve, ne sont «que roches»<sup>14</sup>. Une telle attitude ne favorise pas les établissements: ceux-ci ne couvrent pas tout le front de la seigneurie et le chemin du roi (tracé en 1713) n'est pas entretenu sur toute la largeur de la seigneurie<sup>15</sup>. En fait, il ne l'est même pas sur les terres concédées, et cela malgré les exhortations de l'intendant<sup>16</sup>: il n'y a même pas de pont sur la rivière Trois-Saumons en 1721.

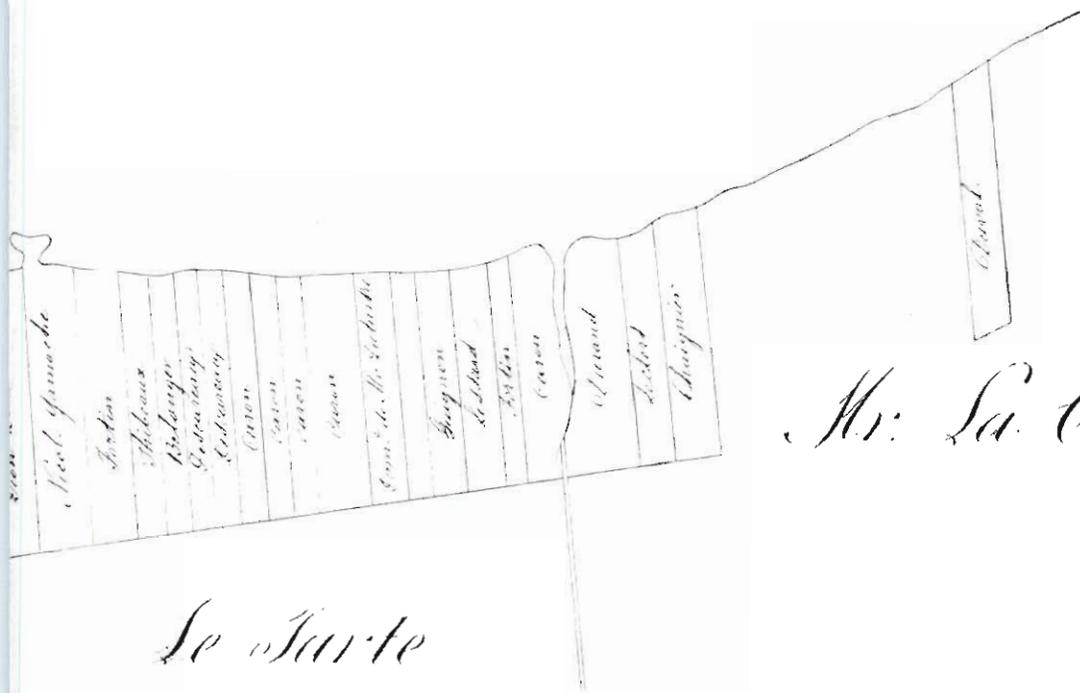
Il manque beaucoup de choses à Saint-Jean: il n'y a pas d'église (les limites de la paroisse seront fixées en 1722 et il y aura une chapelle en 1738) et il faut se rendre au Cap-Saint-Ignace puis, après 1699, à L'Islet pour les offices religieux. Il n'y a pas de marchands, pas de médecins, mais on y voit des notaires ambulants. En 1723, outre les huit familles agricoles, il n'y a vraisemblablement que le meunier du seigneur, Jean Lumina.

La présence de ce dernier est essentielle car le pain est l'un des fondements de l'alimentation en Nouvelle-France. Les habitants de Saint-Jean-Port-Joli ne doivent pas être différents des autres Canadiens qui mangent en moyenne deux livres de pain par jour et six onces de lard<sup>17</sup>. Notons que la pomme de terre n'était pas cultivée avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La chasse et la pêche devaient compter beaucoup dans les moyens de subsistance. Ce furent aussi les premiers sports, avec la marche, à pied ou en raquette.

Un inventaire après décès<sup>18</sup>, celui des biens de Jacques Chouinard, en 1727, permet de jeter un coup d'oeil sur une ferme du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette ferme, il faut le préciser, semble être légèrement au-dessus de la moyenne.

La ferme comprend 450 arpents de terre dont 46 en terre labourable<sup>19</sup>. La maison de trente-six pieds sur dix-huit, partie en colombage, partie en pierre, est couverte de planches. La grange-étable fait en tout quarante-huit pieds sur vingt, couverte de paille, partie en charpente, partie en pièces sur pièces. La bergerie (dix-huit sur dix-huit), le fournil (douze sur dix) et un autre bâtiment abritant le métier à toile (quinze sur onze) sont en pièces sur pièces avec des couvertures en paille sauf le dernier qui est couvert de planches.

À la maison, outre les ustensiles de cuisine (cuillères, fourchettes, marmites, tasses, poêles), on trouve une broche à rôtir et sa lèche-frite ainsi qu'un gril, témoins de la présence d'unâtre qui servait, en l'absence de poêle, à la cuisson des aliments. Divers contenants, dont un saloir, servent à la conservation des aliments. Un moule à cuillères et trente-six livres d'étain indiquent qu'on fabriquait soi-même certains ustensiles. Assez curieusement, on ne trouve pas de meubles dans cet inventaire. Peut-être étaient-ils déjà chez le tuteur des



*Mr. La Chesnaye*

*Le Fort*



*Echelle de Cent Toises*

Cette carte dressée par Gédéon de la Catalogne vers 1700 et représentant les terres des seigneuries de l'Islet-Saint-Jean et du Port-Joly (possédée par Aubert de la Chesnaye) comporte une erreur majeure car la limite entre les deux seigneuries est à la rivière Trois-Saumons alors qu'elle se situait à gauche de la terre de Joseph Caron. Les autres terres concédées aux Trois-Saumons sont celles de Durand, Leclerc, Chouinard et Duval, cette dernière étant située à l'endroit où se trouve aujourd'hui la route de l'Église.  
 (Source: d'après une copie conservée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale)

enfants mineurs? Il est peu probable que le notaire n'ait pas inventorié ces meubles, même s'ils étaient le plus souvent faits à la maison.

Les instruments de travail comprennent dix faucilles, quatre haches, deux pioches, deux terriers, une plane, une herminette, un marteau, une lame d'acier (qui pourrait bien être celle d'une faux), un croc à défricher, une paire de roues avec ses frettes et sa chaîne, une charrue et un joug, deux chaînes de traîne et deux attelages. La carabine et le fusil sont aussi, d'une certaine manière, des instruments de travail. À l'étable, il y a deux chevaux, une paire de boeufs, quatre vaches, trois taures, trois veaux, une truie et sept cochons; à la bergerie, quinze moutons.

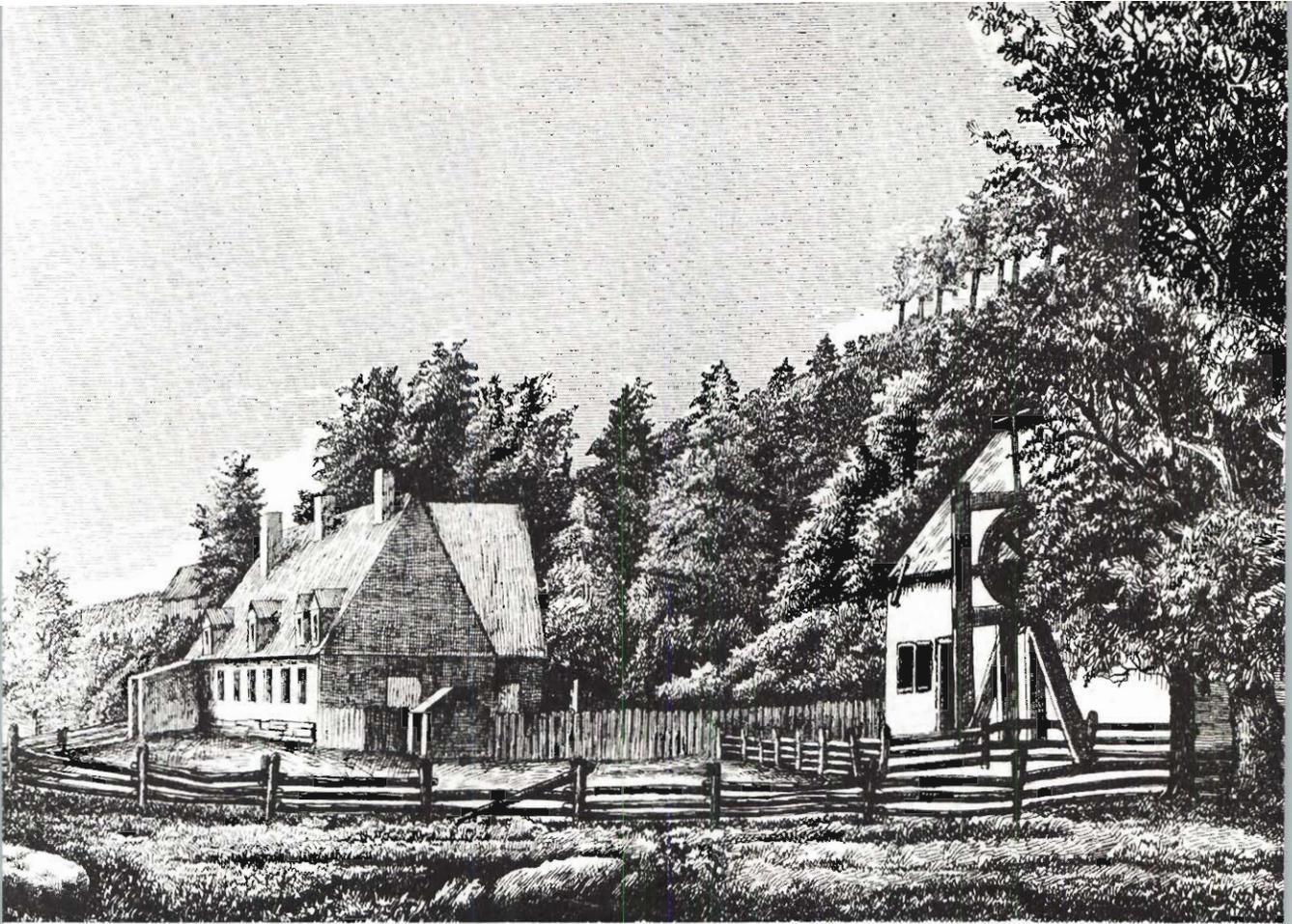
Telle est la description d'une ferme au début de XVIII<sup>e</sup> siècle. Cent ans plus tard, il y aura peu de changement si ce n'est l'apparition des poêles qui seront d'abord (vers 1750) des poêles de briques recouvertes d'une plaque de fer. À la grange, on trouvera plus tard des voitures plus pratiques, à quatre roues, pour le travail et des voitures de promenade, cabrouets, calèches et carrioles qui seront «les» voitures du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est des instruments de travail, le cultivateur pourra compter sur le javelier puis, peu avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le moulin à battre.

Nous avançons les événements. Ces dernières remarques sur l'équipement de ferme n'ont pour but que de souligner la lente évolution de l'agriculture jusqu'au début du vingtième siècle qui verra la mécanisation et l'électrification des fermes. En 1700, les agriculteurs avaient besoin de leurs deux bras.

## NOTES

1. *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*. Québec, E.R. Fréchette, 1852, pp. 130-131 ou est reproduit l'acte de concession
2. *Ibid.*, pp. 44-45.
3. Pour plus de détails sur le régime seigneurial, voir Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, 20 pages ou du même auteur, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, pp. 183-196.
4. Philippe Aubert de Gaspé a fait une description de cette fête dans *Les Anciens Canadiens*, chapitre VIII.
5. «Plan général de l'état présent des missions du Canada fait en l'Année 1683», dans *Mandements des évêques de Québec*, Québec, Côté, 1887, p. 119.
6. Les renseignements sur les terres concédées sont tirés de Léon Roy, *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnais et du Port-Joly*, Lévis, 1951 et ceux sur la généalogie de Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique...*, Québec, Sénécal, 1871-1890, 7 vol.
7. ANQ, *Aveu et dénombrement de Pierre Aubert de la Chesnaye, sieur de Gaspé, 24 juillet 1723*. Yvanhoé Caron en a fait le résumé dans «Aux origines d'une paroisse, Notre-Dame-de-Bonsecours-de-L'Islet (1677-1723)», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, tome XXXIV, (1940) section I, p. 44.
8. Léon Roy, *op. cit.*, p. 255
9. Cité par Pierre-Georges Roy, *Fils de Québec*, première série, Lévis, 1933, p. 30. C'est là l'opinion de l'intendant Duchesneau.
10. Yves F. Zoltvany, «Charles Aubert de la Chesnaye», *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 2, pp. 27-36. L'acte de vente est aux ANQ, greffe de Gilles Rageot, 19 novembre 1686
11. ANQ, Ordonnance des Intendants, cahier no 2, folio 81.
12. ANQ, Cahier d'intendance no 1, concessions en fiefs, folio 304.

13. *Édits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale*. Québec, Fréchette, 1852, pp. 144-146. Le seigneur voulait que les censitaires payent le chapon dû par arpent de front en nature ou en argent, à son choix.
14. -Procès-verbaux du Procureur général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, 1921-22, p. 344.
15. «Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du trois mars 1722. » dans *Subdivisions du Bas-Canada en paroisses et townships* . Québec, Fréchette, 1853, pp. 11-12.
16. *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec et jugement des intendants* . Québec, Fréchette, 1855, pp. 288-289. Ordonnance de Bégon en 1716.
17. Hamelin, Jean. *Économies et société en Nouvelle-France*, Québec, P.U.L., s.d., p. 66.
18. ANQ. Greffe d'Abel Michon, notaire, 16 mars 1728. Acte publié par Jacques de Gaspé (pseudonyme du Frère Sigismond né Achille Chouinard) *Famille Chouinard. Histoire et généalogie*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1921, pp. LXXXIX à XCIII.  
On trouvera des descriptions et des illustrations des ustensiles et instruments usuels dans plusieurs ouvrages dont ceux de Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1967, 700 pages et de Nicole Genêt et autres, *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Ed. de l'homme, 1974, 303 pages. Ces deux ouvrages comprennent une bibliographie pour les chercheurs ambitieux et persévérants.
19. Yvanhoé Caron, *op. cit.* p. 44.



Publiée dans *l'Opinion publique*, le 4 septembre 1873, cette gravure représentant le manoir de Saint-Jean-Port-Joli aurait, d'après monseigneur Lebon, été réalisée à partir d'une toile d'un étudiant du collège de Sainte-Anne, un Fournier de Saint-Jean.

---

**A**

## PRÈS LA CONQUÊTE

D'après Philippe Aubert de Gaspé, les Canadiens conservèrent, longtemps après la Conquête, un «souvenir d'affection» pour leur mère-patrie. Ce fut le cas, semble-t-il, à Saint-Jean-Port-Joli: «Lorsque mon père recevait son journal à la campagne, les vieux habitants lui demandaient des nouvelles du Roi de France, de la Reine et de leurs enfants». Pour plusieurs d'entre eux, l'Anglais n'avait pas pris le pays: c'est la Pompadour qui l'avait vendu à l'Angleterre<sup>1</sup>. Longtemps après la Conquête, certains habitants entretenaient l'espoir d'un retour des Français<sup>2</sup>.

Cet espoir témoignait peut-être du refus d'accepter la défaite de 1760 et surtout la désolation que la campagne de 1759 avait semée sur les rives du Saint-Laurent. Dans une tentative de répandre la terreur parmi les habitants et d'affamer les assiégés de Québec en ruinant les récoltes, des détachements anglais avaient effectué des raids des deux côtés du Saint-Laurent. D'après un reportage publié par un auteur anonyme dans le *New York Mercury* (le 31 décembre 1759), c'est au début d'août 1759, le 4 ou le 5, qu'un détachement dirigé par le capitaine Gorham est venu dévaster la côte sud, de Rivière-Ouelle à Saint-Jean, emportant le bétail après avoir brûlé les maisons<sup>3</sup>. La plupart des maisons du premier rang de Saint-Jean-Port-Joli auraient été détruites au cours de ce raid et plusieurs habitants se sont probablement réfugiés chez des coparoissiens du deuxième rang.

Le manoir seigneurial et le moulin banal n'ont pas échappé à ce feu dévastateur. Ignace-Philippe Aubert de Gaspé, quatrième seigneur de Saint-Jean-Port-Joli<sup>4</sup>, a été décrit par son petit-fils dans *Les Anciens Canadiens* sous le nom d'Haberville:

Lorsque le capitaine d'Haberville retourne dans sa seigneurie, il était complètement ruiné, n'ayant sauvé du naufrage que son argenterie. Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires appauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita même plusieurs années avec sa famille, jusqu'à ce qu'il fut en moyens de construire un nouveau manoir<sup>5</sup>.



Le four du manoir, reconstruit après la Conquête, tel qu'il apparaissait vers 1925, au plus tard, car cette photographie a été publiée dans *Vieux manoirs, vieilles maisons* en 1927.  
(Source: ANQ N-176-12)

---

Les censitaires auraient difficilement pu payer leurs rentes, eux qui avaient toute la peine du monde à se nourrir: «La plupart des habitants mangeaient bouilli le peu de blé qu'ils avaient récolté, faute de moulin pour le moudre<sup>6</sup>». La chasse et la pêche au lac Trois-Saumons furent leurs seules ressources durant l'hiver 1759 et, au printemps, une manne de tourtes, si nombreuses qu'on les tuait à coups de bâton, vint sauver la colonie de la famine.

Quinze ans après la Conquête, certains croient pouvoir se libérer de la tutelle anglaise. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre sont alors engagées dans le processus révolutionnaire qui allait conduire à l'indépendance des États-Unis. Soutenus par la France, les leaders de la révolution américaine font appel aux Canadiens avant d'envahir le Canada et mener leurs armées aux portes de Québec qu'ils assiègent durant l'hiver 1775-1776.<sup>7</sup>

Sur la côte sud, Clément Gosselin, Germain et Joseph Dionne, tous de Sainte-Anne, font du recrutement pour l'armée américaine.<sup>8</sup> À Saint-Jean, le capitaine de milice, Guillaume Fournier, hésite: tantôt fidèle à l'Angleterre, tantôt partisan de la rébellion, il est finalement pris de remords et refuse les ordres des rebelles tandis que le lieutenant Louis Fournier et l'enseigne François Leclaire les exécutent, Fournier allant même jusqu'à s'engager dans l'armée de l'envahisseur avec Antoine Laterreur fils et Joseph Carrier. Devant l'attitude du capitaine Fournier, Clément Gosselin convoque une assemblée et les paroissiens présents nomment pour capitaine Julien Chouinard assisté des sergents Joseph Desrosiers, Jean Legouï et Laurent Caron. C'est Chouinard qui fera garder les feux qui avaient pour but d'avertir les envahisseurs de l'arrivée de navires anglais sur le Saint-Laurent. Après la déroute de l'armée américaine, une enquête aura lieu et les deux Fournier, capitaine et lieutenant, ainsi que l'enseigne François Leclaire seront dégradés<sup>9</sup>.

La revanche militaire n'a pas lieu, mais il s'en produit une d'un autre type: celle des berceaux. En 1762, le recensement de «Saint-Jean-du-Sud» donne 389 habitants répartis dans 56 familles<sup>10</sup>. En 1790, Saint-Jean compte 1103 habitants<sup>11</sup>: la population a donc presque triplé en moins d'une génération. Il est vrai qu'entre temps la demi-lieue a été rattachée à Saint-Jean, au point de vue religieux d'abord, en 1775, puis au point de vue seigneurial lorsque Ignace Aubert de Gaspé acheta la seigneurie de L'Islet à la Peau en 1790<sup>12</sup>.

En 1762, la population de Saint-Jean s'étend sur la presque totalité du premier rang et sur une partie du deuxième. Quarante ans plus tard, la seconde concession n'est encore que partiellement défrichée; plusieurs «sucreries» sont toutefois en exploitation dans les troisième et quatrième rangs<sup>13</sup>. En 1762, les fermes ont pour la plupart (75 pour cent) trois arpents de front et comptent en moyenne un cheval, un boeuf, deux vaches, une tauraille, trois porcs et quatre moutons<sup>14</sup>.

La population de Saint-Jean est presque exclusivement agricole. On y trouve, pendant quelques années, deux notaires résidents, Noël Dupont et Pierre Labrousche. Leurs greffes se ferment avant 1776 et ils ne seront pas remplacés avant plusieurs années<sup>15</sup>. Il n'y a pas de médecin résident. Philippe Aubert de Gaspé mentionne la présence d'un marchand<sup>16</sup> en la personne de François Verreault. Il y a cependant un nouveau personnage important à Saint-Jean en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: il s'agit du curé, Charles Faucher dit Châteauvert, installé en 1781. L'événement est de taille. Jusqu'alors, la présence ecclésiastique avait été sporadique.

Desservi par un missionnaire qui devait parcourir toute la côte sud, Saint-Jean l'avait ensuite été par le curé de L'Islet.

Après la construction de l'église (1779), il y avait une population suffisante pour faire vivre un curé dont la présence n'était d'ailleurs pas superflue. Qu'on en juge à la lumière de quelques événements de l'époque. En 1774, un mariage «à domicile» entre Laurent Chouinard et Claire Gagnon, veuve de François Duval, devant Jean Legouï (qui sera plus tard affublé du surnom de «pape»), entraîne la fermeture de la chapelle et l'excommunication (deux mesures qui seront temporaires) de tous les habitants de la paroisse<sup>17</sup>. Quelques années plus tard, le curé informe son évêque d'un «mariage à la gaumine», deux personnes s'étant échangé leur consentement pendant la célébration d'un autre mariage<sup>18</sup>. Enfin, Saint-Jean n'échappait pas à la superstition: en 1793, un mandement de l'évêque défend à une femme de Saint-Jean de continuer à prétendre que son enfant a la vertu d'opérer des miracles et lui ordonne «de restituer tout l'argent qu'elle a exigé pour les prétendus miracles de son enfant<sup>19</sup>».

Philippe Aubert de Gaspé a décrit dans ses *Mémoires* et dans ses *Anciens Canadiens* plusieurs aspects de la vie quotidienne telle qu'elle se déroulait dans son enfance.

Saint-Jean-Port-Joli était encore une région relativement isolée étant donné la précarité des moyens de communication. La navigation demeurait soumise aux conditions climatiques et les routes, à la bonne volonté des habitants qui devaient les entretenir. Il n'était pas prudent, en certaines saisons de l'année, de se mettre en route vers Québec sans s'informer de l'état de la savane du Cap-Saint-Ignace où les chevaux s'embourbaient<sup>20</sup>. Par ailleurs, le seigneur était le seul à recevoir un journal, la *Gazette* de Nelson, seul journal publié dans le district de Québec. Encore ne le recevait-il que quinze jours, voire un mois après sa publication<sup>21</sup>!

D'après l'auteur des *Anciens Canadiens*, les habitants étaient à l'aise mais économes:

Alors riches pour la plupart, ils ignoraient néanmoins le luxe: le produit de leurs terres suffisait à tous leurs besoins. Un riche habitant, s'exécutant pour l'occasion, achetait à sa fille, en la mariant, une robe d'indienne, des bas de coton et des souliers, chez les boutiquiers: laquelle toilette passait souvent aux petits-enfants de la mariée<sup>22</sup>.

Le costume des Canadiens ne manquait cependant pas de couleur, surtout l'hiver. Les habitants de la campagne portaient un «capot d'étoffe noire tissée dans le pays, bonnet de laine grise, mitasses<sup>23</sup> et jarretières de la même teinte, ceinture aux couleurs variées, et gros souliers de peau de boeuf du pays, plissés à l'iroquoise<sup>24</sup>».

Les festins ne manquaient pas de couleur non plus:

Nos habitants, raconte Philippe Aubert de Gaspé, ne vivent, pendant le printemps, l'été et l'automne que de salaisons, pain et laitage, et, à part les cas exceptionnels de noces,



Ce petit bâtiment et la fontaine du manoir qu'il abrite étaient situés en face du manoir et sont décrits dans *Les Anciens Canadiens*;  
la photo daterait de 1925 environ.  
(Source: ANQ GH-1070-155)

---



**La maison Saint-Pierre, aux Trois-Saumons, vraisemblablement construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle apparaissait vers 1925.**  
(Source: ANQ N 84-1-3)

---

donnent très rarement ce qu'ils appellent un festin pendant ces saisons. Il se fait, en revanche, pendant l'hiver, une grande consommation de viandes fraîches de toutes espèces; c'est bombance générale: l'hospitalité est poussée jusqu'à ses dernières limites, depuis Noël jusqu'au carême<sup>25</sup>.

Un repas simple se composait, par exemple, d'une soupe blanche au riz, navets, carottes et fines herbes, d'un pâté de morue sèche à l'huile d'olive et de quelques truites du lac Trois-Saumons<sup>26</sup>. Les festins, par contre, sont presque indescriptibles<sup>27</sup>: il fallait des tables et des estomacs à toute épreuve pour en supporter le menu. Le tout était agrémenté de chansons... à boire que l'auteur des *Anciens Canadiens* a cru bon de consigner dans son œuvre même si elles lui «rappellent des réjouissances qui malheureusement dégénéraient souvent en excès, auxquels les sociétés de tempérance ont fort heureusement mis un terme» vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

Les moyens de se divertir étaient peu nombreux et ces festins de la saison hivernale, comme celui de la fête du mai, donnaient aux chanteurs et aux conteurs l'occasion de se faire valoir: ils étaient la radio et la télévision du temps. Chez le seigneur, on s'adonnait à différents jeux de société et, partout, en jouait aux cartes et aux dames<sup>29</sup>. Durant son enfance, le jeune Philippe Aubert de Gaspé jouait aux «marbres», à la toupie, à la marraine (variante de la marelle), nageait dans le fleuve<sup>30</sup>, construisait des cabanes dans le bois<sup>31</sup> et faisait manger des animaux de bois «dans le fond d'une bouteille cassée pleine d'herbe et d'eau<sup>32</sup>».

Philippe Aubert de Gaspé raconte que, pendant un certain temps durant son enfance, on se rendait le dimanche «chez l'heureux propriétaire» d'un poêle de fer dont les premiers firent apparition dans la paroisse vers 1790<sup>33</sup>. La Saint-Jean, par ailleurs, faisait accourir les foules; cette fête

qui tombait dans la plus belle saison de l'année ne manquait pas d'attirer un grand concours de pèlerins non seulement des endroits voisins, mais des lieux les plus éloignés. Le cultivateur canadien, toujours si occupé de ses travaux agricoles, jouissait alors de quelque repos et le beau temps l'invitait à la promenade. Il se faisait de grands préparatifs dans chaque famille pour cette occasion solennelle. On faisait partout le grand ménage, on blanchissait à la chaux, on lavait les planchers que l'on recouvrait de branches d'épinette, on tuait le veau gras, et le marchand avait bon débit de boissons. Aussi, dès le vingt-troisième jour de juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, toute les maisons, à commencer par le manoir seigneurial et le presbytère, étaient-elles encombrées de nombreux pèlerins<sup>34</sup>.

Il y a donc, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une société relativement animée à Saint-Jean, passablement homogène aussi à cause du caractère essentiellement agricole du lieu. Le progrès intellectuel, toutefois, se fait attendre. Les livres, comme les journaux, ne se retrouvent vraisemblablement que chez le seigneur et le curé. Ce dernier enseigne le catéchisme et il ne semble pas y avoir d'école à cette époque, même si le curé Soupiran avait demandé l'avis de l'évêque au sujet de l'engagement d'un maître d'école dès 1743<sup>35</sup>.

Saint-Jean Port-Joli prend de l'expansion, au point de vue territorial, en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'espace ne manque pas. Il en ira tout autrement deux générations plus tard.

## NOTES

1. Philippe Aubert de Gaspé, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1971, pp. 75-76.
2. *Ibid.*, p. 153.
3. «A Journal of the Expedition up the River St. Lawrence», publié dans *Manuscripts Relating to the Early History of Canada*, Québec, Middleton and Dawson, 1868, p. 8.
4. Nous disons «quatrième seigneur» mais il ne faut pas oublier que la mère de ce seigneur, Madeleine-Angélique le Gardeur de Tilly, a administré la seigneurie de 1731, date de la mort de son mari, jusqu'à son décès, en 1753.
5. Philippe A. de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, 1970, p. 209. L'auteur a donné une description du manoir, de ses dépendances et de son environnement aux pages 97-100.
6. *Ibid.*, pp. 208-209.
7. On trouvera tous les détails sur cette invasion et quelques renseignements sur la côte sud dans Gustave Lanctôt, *Le Canada et la Révolution américaine 1774-1783*, Montréal, Beauchemin, 1965, 330 pages.
8. *Ibid.*, pp. 131-135.
9. Les renseignements concernant les «rebelles de Saint-Jean» sont tirés du «Journal de MM François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams sur l'établissement des milices du district de Québec», RAPQ, 1927-1928, pp. 492-493. «Cette paroisse, dit le rapport, ne s'est pas mieux conduite que les voisins».
10. «Recensement du Gouvernement de Québec en 1762», RAPQ, 1925-1926, pp. 17-18.
11. «Recensement du Canada», 1871, vol. IV, page 78. Ce volume IV du recensement de 1871 donne un résumé des recensements antérieurs.
12. ANQ, Greffe de Louis Deschenaux, 28 juin et 23 septembre 1790.
13. *Mémoires*, p. 145. C'est entre 1753 et 1800 que furent tracées la plupart des routes et chemins qui existent aujourd'hui dans les premier et le deuxième rangs de Saint-Jean-Port-Joli. On peut consulter les documents de la voirie, les *Procès-verbaux des grands voyers* aux Archives nationales.
14. «Recensement de 1762», op. cit., p. 18.
15. Il y eut cependant plusieurs notaires ambulants avant, pendant et après le séjour de ces deux notaires. Voir à ce sujet, *Les Anciens Canadiens*, pp. 279 et 356. Gérard Ouellet, dans *Ma Paroisse*, a donné les noms de ces notaires aux pages 59-61.
16. *Mémoires*, p. 63.
17. *Ibid.*, pp. 102-105.
18. Archives de l'Archevêché de Québec, lettre à Mgr Briand, 29 janvier 1787.
19. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, volume deuxième, Québec, Côté et Cie, 1888, pp. 457-459.
20. *Anciens Canadiens*, p. 89.
21. *Mémoires*, p. 62.
22. *Anciens Canadiens*, p. 110.
23. Bandes d'étoffe avec lesquelles on s'enveloppait les jambes.
24. *Anciens Canadiens*, p. 20.
25. *Anciens Canadiens*, p. 110.
26. *Mémoires*, p. 66.
27. *Anciens Canadiens*, pp. 75-79, 108-109, 112-120.
28. *Ibid.*, p. 118.
29. *Ibid.*, pp. 257-261.

30. *Ibid.*, pp. 310-311.
31. *Ibid.*, p. 304.
32. *Mémoires*, p. 24.
33. *Mémoires*, p. 50. Les poêles, ou «feux fermés», ont par la suite progressivement remplacé les âtres pour la cuisson des aliments et le chauffage.
34. *Anciens Canadiens*, p. 121. Pour les habitants «qui ne se piquaient guère de propreté tant sur leur personne que dans l'intérieur de leurs maisons», c'était là l'occasion d'un des deux lavages annuels des planchers (*Mémoires*, p. 64).
35. Gérard Ouellet, *op. cit.*, p. 34.



Cette gravure publiée en 1893 dans *Divers*, ouvrage posthume de Philippe Aubert de Gaspé, veut représenter Loup-Jaune, l'un des vieux chefs de la tribu des Malécites qui campaient chaque année sur la grève du manoir pendant l'enfance de l'auteur des *Anciens Canadiens*.

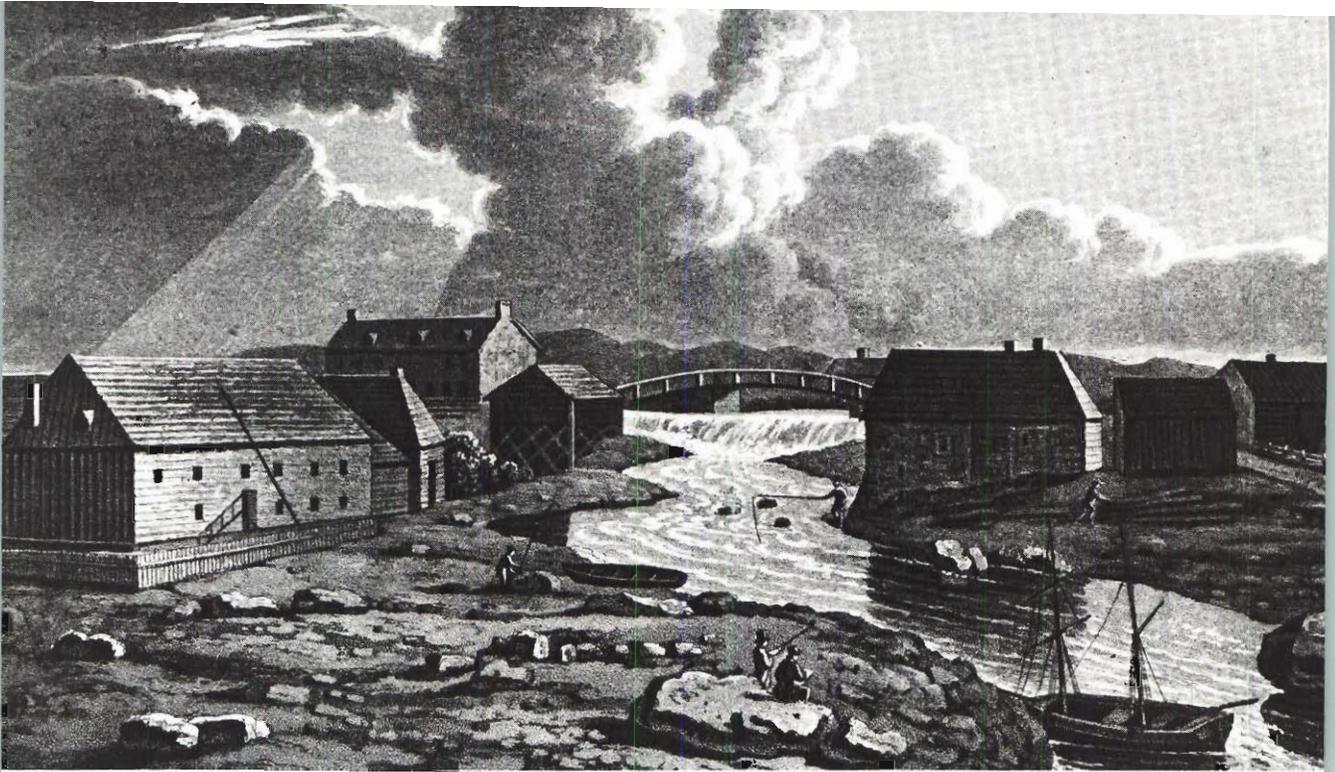
## L E TEMPS DES QUERELLES

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par une forte augmentation de la population de Saint-Jean-Port-Joli. De 1103 personnes en 1790, la population passe à 2568 habitants en 1830<sup>1</sup>. Cette population est presque exclusivement d'origine française: on peut le déduire du fait que 2557 des 2568 habitants sont catholiques romains<sup>2</sup>. Il y a cependant quelques Amérindiens. Certains viennent encore camper sur la grève près du manoir, vers 1795<sup>3</sup>; d'autres passent l'hiver dans la paroisse, peut-être à l'anse au Sauvages, à la fin du siècle<sup>4</sup>. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup>, on trouve quelques mentions dans les registres, comme celle-ci, en date du 28 février 1824:

... baptisé Louis et Marie-Anne enfants jumeaux issus du légitime mariage nés aujourd'hui de Jean Baptiste de nation sauvage amalécite errant et pour le moment en cette paroisse et de Véronique Caplan. Le parrain de Louis, Augustin Abraham, la marraine Angélique Quatre-pattes, le parrain de Marie-Anne, Michel Richard, la marraine Dominique...

Marie-Anne meurt quelques semaines plus tard; quant à Louis, Dieu sait ce qu'il en est advenu. Il avait peu d'avenir devant lui, comme ceux de race, mais y avait-il de l'avenir même pour les «jeunesses» de Saint-Jean? La population de Saint-Jean commence à étouffer dans les cadres étroits de la seigneurie du Port-Joli. En 1830, il y a seulement 25 habitants dans le troisième rang, mais tout le territoire (les quatre «concessions») est aux mains des habitants de Saint-Jean et cultivé (les deux premiers rangs et une partie du troisième) ou exploité pour le bois et le sucre d'érable<sup>5</sup>. Au-delà de la quatrième concession, les forêts appartiennent au gouvernement, à la Couronne; il n'y a même pas de routes. Dans ces conditions, même s'ils en ont le désir et les moyens, ceux qui veulent s'établir sur une terre dans leur paroisse natale ne peuvent le faire<sup>6</sup>, car le seigneur a tout concédé. Il leur faut compter sur le décès d'un parent ou sur sa vieillesse pour hériter ou acheter un lopin de terre cultivable.

Plusieurs chefs de famille n'ont pas de terre mais vivent du travail agricole. Les travaux de la ferme, faute de mécanisation, exigent beaucoup de bras, car les semailles se font à la main, les récoltes, à la faux ou à la faucille et le battage du grain, au fléau. En 1831, 81 familles «gagnent leur subsistance par les travaux



Réalisée par J. and C. Walker, probablement à Londres, d'après un dessin de Joseph Bouchette, cette gravure représentant le moulin banal et la distillerie des Harrower à Trois-Saumons est extraite d'un ouvrage de Bouchette, *The British Dominions in North America*, publié à Londres en 1832; de gauche à droite, la distillerie construite vers 1802, la maison des Harrower, à l'arrière-plan (aujourd'hui la maison Couillard), le pont qui fit l'objet du litige de 1810, le moulin reconstruit après la Conquête et des bâtiments secondaires.

---

de l'agriculture<sup>7</sup>». Tout va bien lorsque les récoltes sont bonnes mais, à cette époque, la misère guette plusieurs familles. Le recensement de 1831 ne donne que 22 personnes (sur une population de 2500) subsistant par le moyen d'aumônes, mais ce n'est pas toujours le cas. En 1816, deux jours avant Noël, les notables exposent au gouverneur

l'état d'indigence et de pauvreté où sont réduits, dans cette saison critique, au moins quarante chefs de familles, avec leurs femmes et enfans formant deux cens pauvres dans cette paroisse, qui n'ont d'autres biens que le travail journalier de leurs mains, qui leur manque totalement cette année vû que les habitans propriétaires ne peuvent pas les employer comme à l'ordinaire, ni les secourir charitablement, parce que la plus grande partie n'ont pas assez de grains pour eux-mêmes, s'étant plus apperçu de cela depuis qu'ils ont commencé à battre leurs récoltes, qui ne produit que bien peu de grains, d'une très mauvaise qualité. Sur cela vos supplians n'ayant d'autres moyens pour empêcher de périr ces pauvres infortunés que d'avoir recours à la tendre sollicitude et à la bonté paternelle de Votre Excellence pour avoir un peu de secours en farine ou en Biscuits pour aider à les hiverner...<sup>8</sup>

Plusieurs de ceux qui ont des terres ne doivent d'ailleurs pas vivre grassement tous les ans. Les terres de la moitié des agriculteurs ont moins de trois arpents de front et environ 35 pour cent en ont moins de deux<sup>9</sup>. Le blé est encore la principale culture mais, de plus en plus, on cultive l'avoine et la pomme de terre qui a été introduite au Canada après la Conquête<sup>10</sup>. Sur la ferme, les chevaux sont nombreux (trois par ferme); il y a aussi, par ferme, une dizaine de bêtes à cornes, une vingtaine de moutons et six ou sept porcs<sup>11</sup>. La présence de ce nombre imposant de moutons (4885 d'après le recensement de 1831, 5500 d'après Bouchette, quelques années plus tôt) indique à coup sûr que l'industrie domestique fonctionne à plein rendement.

La création d'emplois non agricoles serait-elle la solution à l'exiguïté du territoire disponible et à la diminution de la superficie moyenne des terres? Pendant quelques années, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, certains habitants de Saint-Jean y pensent peut-être lorsque les frères David, Robert et Charles Harrower, d'origine écossaise, louent le moulin du seigneur de Gaspé et font construire une distillerie de l'autre côté de la rivière. Cette entreprise fonctionne pendant une trentaine d'années<sup>12</sup>. C'est, d'après Bouchette, «un établissement d'une grandeur considérable, pourvu de toutes les commodités pour conduire de grandes entreprises<sup>13</sup>».

Cette distillerie n'embauche peut-être pas beaucoup de personnes mais, outre qu'elle stimule probablement la culture du seigle et de l'orge, elle favorise la «marine marchande». Il y a six goélettes à Saint-Jean vers 1827<sup>14</sup> et le havre des Trois-Saumons est fréquenté par de nombreux «bâtiments», qu'il faut piloter mais aussi construire et réparer. Aux Trois-Saumons, on construit des «bâtiments» à l'embouchure de la rivière, probablement des goélettes et des *sloops*<sup>15</sup>. Qui dit marins, dit débits d'alcool, surtout si l'objet de leur voyage est d'approvisionner ou de transporter les produits d'une distillerie. Saint-Jean en est alors bien pourvu. Bouchette dénombre six tavernes vers 1827 et le recensement de 1831 donne quatre auberges et «maisons d'entretien public» sans compter cinq débits de liqueurs fortes. Donc, une dizaine d'emplois et des soirées animées!

Saint-Jean compte, à cette époque, trois ou quatre marchands généraux, dont l'ancien sculpteur Ama-

ble Charon, un notaire résidant (Simon Fraser) et son clerc, un maître de poste (le bureau de poste est établi en 1826) et un instituteur, car il y a une école selon Bouchette qui dénombre aussi 25 artisans en 1827. Il ne précise pas leur spécialité mais le recensement de 1831 donne dix forgerons. Saint-Jean n'a pas de médecin résidant; par contre, on y trouve un charlatan, le «docteur Lindienne» (François Marois) qui sera pendu à Québec, le 30 septembre 1829, pour le meurtre du colporteur Guilmet<sup>16</sup>.

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle sont particulièrement orageuses en ce qui concerne les relations entre le curé et ses paroissiens. Après les abbés Faucher (1781-1793) et Perras (1793-1799), l'abbé Keller (1799-1808) arrive à Saint-Jean où sa présence est marquée de quelques incidents. La salle publique attenante au presbytère lui cause des ennuis: il s'y passerait «de fort mauvaises actions». Le curé voudrait construire un jubé, mais il a de l'opposition<sup>17</sup>. En 1807, il demande à l'évêque d'abolir la fête patronale de Saint-Jean parce qu'elle est l'occasion de «débauches, batailles, disputes, irréligions<sup>18</sup>». Il gagne son point, mais les habitants ripostent par une requête demandant la tête du curé qui, effectivement, quitte Saint-Jean peu après<sup>19</sup>. Ses successeurs ont peu de chance de mesurer le caractère de leurs paroissiens: trois curés passent à Saint-Jean en l'espace de six ans exactement, de septembre 1808 à septembre 1814.

Arrive alors François Boissonnault. Dans le cas de ce prêtre ordonné en 1800, il faut se demander si le choix est judicieux. Depuis le début du siècle, les curés ont évoqué, dans leur correspondance avec l'évêque, «les débats violents qui s'élèvent dans les assemblées de paroisse et les désordres nombreux qui troublent la collectivité<sup>20</sup>». Dans l'affaire du jubé, le curé Boissonnault rencontre lui aussi une forte opposition de la part des habitants qui prennent l'initiative d'assister aux assemblées de fabrique. «À partir de 1820, le curé n'a plus aucun contrôle sur les assemblées de fabrique et décide de ne plus y assister<sup>21</sup>». En 1816, le curé refuse de faire installer les cloches acquises par la fabrique. Peu importe: une douzaine de paroissiens, profitant de l'absence du curé, iront les placer dans le clocher<sup>22</sup>. À plusieurs reprises, le curé a des difficultés avec ses chantres. Ceux-ci font la grève pendant plusieurs mois en 1828-1829 parce que le pasteur refuse d'accorder une sépulture gratuite à un maître chantre en fonction pendant 40 ans: l'agitation amène alors l'évêque à menacer d'interdire la paroisse<sup>23</sup>. D'autres conflits se produiront entre le curé et ses chantres en 1834 et 1837<sup>24</sup>.

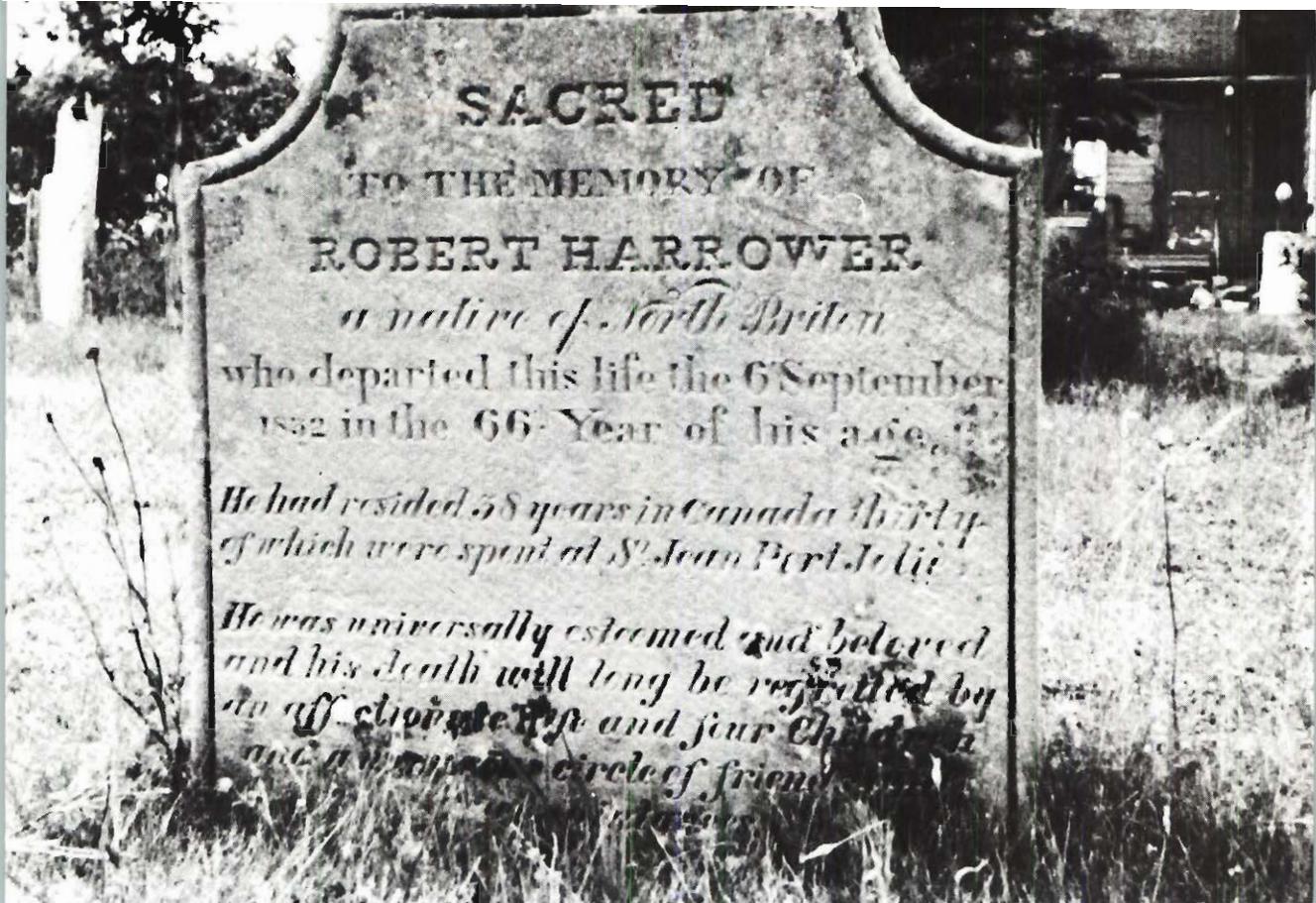
Peut-on tenter d'expliquer ces nombreuses querelles? Des conditions socioéconomiques difficiles par moment y sont certainement pour quelque chose. Y aurait-il de plus un problème d'alcoolisme propre à réchauffer les esprits? Ne faut-il pas expliquer ces conflits par la seule présence, face à face, de paroissiens têtus et d'un curé ayant beaucoup de caractère, à une époque où l'esprit de démocratie issu des révolutions française et américaine se manifeste et où la pratique religieuse n'est pas très intense, la plupart des chrétiens, selon Fournier, n'allant à confesse qu'au temps pascal et les messes sur semaine étant fort rares<sup>25</sup>? Saint-Jean n'a probablement pas échappé à la détérioration morale à cette époque où les prêtres se font rares et où le clergé a une formation doctrinale insuffisante<sup>26</sup>.

Mais les conflits ne sont pas exclusivement religieux. Une querelle qui durera près de deux ans mérite qu'on s'y intéresse parce que le village entier est concerné.



François Boissonnault (1775-1854), curé de 1814 à 1843.  
(Source: ANQ 84-1-1)

---



La pierre tombale de Robert Harrower (mort en 1832) se trouve dans le petit cimetière presbytérien environ deux kilomètres à l'ouest de la rivière Trois-Saumons.  
(Source: collection de l'auteur)

---

Le 30 janvier 1810, une quarantaine d'habitants de Saint-Jean demande au grand voyer de venir constater sur place l'opportunité de construire un pont sur la rivière Trois-Saumons, en bas de la chute (à l'endroit où il se trouve actuellement), plutôt que de réparer le vieux pont situé au-dessus de la chute, éliminant ainsi les deux côtes qu'il faut gravir de chaque côté de la rivière pour se rendre au pont<sup>27</sup>. Une cinquantaine d'autres habitants ripostent en présentant une pétition demandant au grand voyer que le vieux pont soit reconstruit au même endroit<sup>28</sup>. Le grand voyer réunit donc les intéressés dans la maison d'Augustin-Amable Bélanger (près de chez Maxime Saint-Pierre aujourd'hui) en juillet 1810. Joseph-Jacob Gagnon parle alors au nom des contre-pétitionnaires. Il soutient que plusieurs des requérants ne sont pas propriétaires à Saint-Jean, que le terrain où serait construit le nouveau pont appartient au Roi (à la Couronne), que le pont ferait refouler l'eau et noyer les roues du moulin, qu'il serait emporté par les grandes marées et les glaces, qu'il empêcherait les «bâtiments» (goélettes) de s'approcher du moulin et de la distillerie, qu'il représenterait trop de travail et coûterait trop d'argent et que les chevaux seraient effarouchés par les grandes voiles des «bâtiments» entrant dans le havre des Trois-Saumons. Au nom des requérants, Augustin-Amable Bélanger détruit les arguments de Gagnon. Il prétend s'y connaître puisqu'il a résidé au moulin pendant 14 ans. Il soutient de plus que le nouveau pont améliorerait le transport routier et le transport maritime car il faciliterait le chargement et le déchargement des navires. Au passage, il attaque les Harrower qui ont bloqué le passage pour aller sur la grève du côté est de la rivière. David Harrower veut bien riposter mais, ne parlant pas français et refusant de se servir d'un interprète, il quitte l'assemblée. Finalement, le grand voyer se rend aux désirs des requérants et décide de faire construire le pont demandé. Les Harrower n'ont pas dit leur dernier mot: le 19 janvier 1811, ils réussissent à empêcher l'homologation du procès-verbal devant la Cour des sessions de la paix<sup>29</sup>.

Augustin-Amable Bélanger ne se tient pas pour battu. Le 18 mars 1811, à titre d'inspecteur des chemins, il prend prétexte du fait que la tâche de chacun des habitants dans l'entretien des ponts situés dans le premier rang n'est pas clairement définie pour faire venir le grand voyer et lui suggérer de construire un nouveau pont<sup>30</sup>. La requête est lue sur le parvis de l'église, le 26 mai 1811, et le grand voyer réunit les habitants à la salle publique du presbytère trois jours plus tard. Là, David Harrower soutient que le nouveau pont ferait tort au moulin et à la navigation, Jean-Marie Babin y voit une menace au chantier de construction de goélettes situé à l'embouchure de la rivière, Joseph Babin veut aller où il entend avec son «bâtiment», Joseph Gagnon s'inquiète des coûts et Zacharie Thibault craint de voir ses «chevaux peureux» prendre le mors aux dents à la vue des grandes voiles des goélettes. Augustin-Amable et Jean-Marie Bélanger détruisent une nouvelle fois les arguments de leurs adversaires et le grand voyer leur donne raison. Malheureusement pour les Bélanger, les Harrower obtiennent gain de cause une autre fois devant la Cour des sessions de la paix, le 19 juillet 1811<sup>31</sup>. D'après des notes préparées par le grand voyer à cette occasion, les frères Harrower ont insisté sur le fait que Bélanger avait cessé d'être propriétaire, condition essentielle pour agir comme inspecteur, et qu'il se trouvait en conflit d'intérêts, étant lui-même marchand et donc avantagé par le nouveau pont qui aurait facilité le transport des marchandises entre sa maison et les quais de la rive ouest de la rivière. Bélanger disait avoir résidé au moulin pendant quatorze ans: aurait-il donc été meunier ou fils de meunier avant que le seigneur ne loue le moulin aux Harrower contre qui Bélanger aurait alors eu une certaine animosité<sup>32</sup>? Mais Bélanger n'a pas gagné et il faudra attendre plus d'un siècle avant que le pont ne soit déplacé au nord du moulin seigneurial.

Le seigneur de Gaspé ne semble pas s'être mêlé à ces querelles. Membre du Conseil législatif du Bas-Canada de 1812 à sa mort en 1823, il est à l'abri des revers de fortune et n'a pas besoin, comme plusieurs autres, d'exploiter ses censitaires: «Juste et libéral envers ses censitaires, il n'a jamais dans l'espace de quarante ans qu'il a géré ses seigneuries intenté une seule poursuite contre eux<sup>33</sup>». De 1823 à 1842, son épouse, Catherine Tarieu de Lanaudière, gère la seigneurie dans le même esprit: «Pendant plus de cinquante ans, sa main charitable répandit à Saint-Jean-Port-Joli ses bienfaits sur l'humanité souffrante; aussi méritait-elle à juste titre le nom de «mère des pauvres» que ses censitaires lui donnaient<sup>34</sup>». Les habitants de Saint-Jean ne pourraient certes pas s'en prendre au seigneur pour expliquer l'absence de terres disponibles pour établir leurs fils.

## NOTES

1. «Recensement de 1831», *JCABC*, 1831-32, appendice O.o. Il y a alors 25 habitants au troisième rang.
2. *Ibid.* Nous ne reviendrons pas sur le fait que, durant toute son histoire, la population de Saint-Jean a été catholique à plus de 99 pour cent.
3. Philippe Aubert de Gaspé, *Divers*, Montréal, Beauchemin, 1893, p. 55.
4. Ouellet, *op. cit.*, p. 83.
5. Joseph Bouchette, *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Longman, 1832, au mot Saint-Jean-Port-Joli: On a récolté 17 800 livres de sucre en 1830.
6. *Ibid.*
7. «Recensement de 1831», déjà cité.
8. «Copie d'une pétition des habitants de Saint-Jean-Port-Joli», *Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada* (JCABC), 1817, appendice B. Pétition signée par le curé Boissonnault, le seigneur Ignace Aubert de Gaspé; le notaire et major de milice Simon Fraser, le capitaine de milice François Fournier, le sculpteur Amable Charron, Ger. Alex Verreau, François W. Blais et Godfroy Gagnon.
9. *JCABC*, 1821-22, appendice R.
10. Joseph Bouchette, *op. cit.*, *Recensement de 1831*, déjà cité.
11. *Recensement de 1831*, déjà cité.
12. Ouellet, *op. cit.*, p. 101.
13. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, London, 1815, p. 541.
14. Bouchette, *Topographical Dictionary*, au mot Saint-Jean-Port-Joli.
15. «Procès-verbal qui fixe, règle et approuve le grand chemin du Roy...» 10 juin 1811, dans *Procès-verbaux des grands voyers*, cahier 14, page 162 et suivantes.
16. Dans *Ma paroisse* (pp. 119-121), Gérard Ouellet a raconté cet événement qui a servi de thème à une partie du roman publié en 1837 par Philippe Aubert de Gaspé fils, *Le chercheur de trésor ou l'influence d'un livre*.
17. Ouellet, *op. cit.*, pp. 85-88.
18. *Ibid.*, p. 89.
19. *Ibid.*, pp. 90-91.
20. Richard Chabot, *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec...* Montréal, HMH, 1975, pp. 101-102.
21. *Ibid.*, p. 81.
22. Ouellet, *op. cit.*, pp. 105-107.
23. *Ibid.*, p. 118.

24. *Ibid.*, pp. 125 et 126.
25. Arthur Fournier, *Mémorial*, Saint-Jean-Port-Joli, 1923, p. 53.
26. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, pp. 33-36.
27. ANQ, «Requête des habitants de Saint-Jean-Port-Joli», *Procès-verbaux des grands voyers*, carton de Saint-Jean-Port-Joli, 30 janvier 1810.
28. ANQ, document intitulé «A. M. j bte dissetimonville grand voidié pour le distri de Québec», non daté, *Procès-verbaux des grands voyers*, carton de Saint-Jean-Port-Joli.
29. ANQ, «Procès-verbal qui fixe et règle le changement du pont..., 15 novembre 1810», *Procès-verbaux des grands voyers*, cahier 14, page 142 et ss.
30. ANQ, «Requête d'Augustin Amable Belanger..., 18 mars 1811» *Procès-verbaux des grands voyers*, carton de Saint-Jean-Port-Joli.
31. ANQ, «Procès-verbal qui fixe, règle et approuve le grand chemin du Roy. . 10 juin 1811», *Procès-verbaux des grands voyers*, cahier 14, p. 162 et ss.
32. Nous avons cru bon d'insister sur cette «querelle de voirie» étant donné que personne n'en avait encore fait état et qu'elle nous renseigne sur l'activité maritime aux Trois-Saumons.
33. *La Gazette de Québec*, 17 février 1823, p. 2. On peut lire dans *Les Anciens Canadiens* (pp. 105-106) une anecdote peut-être romancée mais plausible où l'on découvre l'indulgence d'un seigneur de Saint-Jean envers ses censitaires.
34. *Le Canadien*, 15 avril 1842. Philippe Aubert de Gaspé raconte qu'en l'absence de médecin, dont le plus près demeurait à dix-huit milles, il distribuait à cette époque des remèdes à ses censitaires (*Mémoires*, p. 316).



Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871), auteur des *Anciens Canadiens* (1863) et des *Mémoires* (1866), dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.  
(Source ANQ GH-370-45)

# L A FIN D'UN RÈGNE

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux événements modifient plusieurs aspects de la vie quotidienne des habitants de Saint-Jean-Port-Joli.

Le régime seigneurial est aboli en 1854, mais on ne peut dire que les habitants de Saint-Jean ont réclamé sa disparition comme l'ont fait les censitaires de plusieurs seigneuries. Philippe Aubert de Gaspé et son épouse ont suivi l'exemple du seigneur précédent. Après son emprisonnement pour dette et sa libération par une loi du Parlement en 1841<sup>1</sup>, le seigneur vit retiré dans sa seigneurie, partageant son temps entre les promenades sur son domaine, l'éducation de ses enfants et la rencontre de ses quelques amis.

Durant le reste de la veillée, M. de Gaspé se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames tricotaient, cousaient, ou raccommodaient le linge pour les pauvres; car c'était la règle établie par la tante Olivette: «Il ne faut jamais, disait-elle, donner du linge percé aux pauvres, car les pauvres ne raccommodent pas.»

De son côté, M. de Gaspé disait: «Ne refusez jamais aux pauvres: il vaut mieux donner à dix pauvres, que de s'exposer de refuser à un bon»<sup>2</sup>.

D'après Philippe Aubert de Gaspé, le censitaire du district de Québec est, à cette époque, l'homme le plus libre de l'univers. Le cens et les rentes, fixés dans certains cas depuis plus de cent ans, ne pèsent pas lourd dans la poche du censitaire sur lequel le seigneur n'a d'ailleurs aucun pouvoir<sup>3</sup>. À Saint-Jean, les relations du seigneur avec ses censitaires sont excellentes depuis trois générations et, lors de l'abolition du régime seigneurial, les marguilliers décident, même si la loi prévoyait le contraire, que le dernier seigneur jouirait du banc seigneurial sa vie durant<sup>4</sup>.

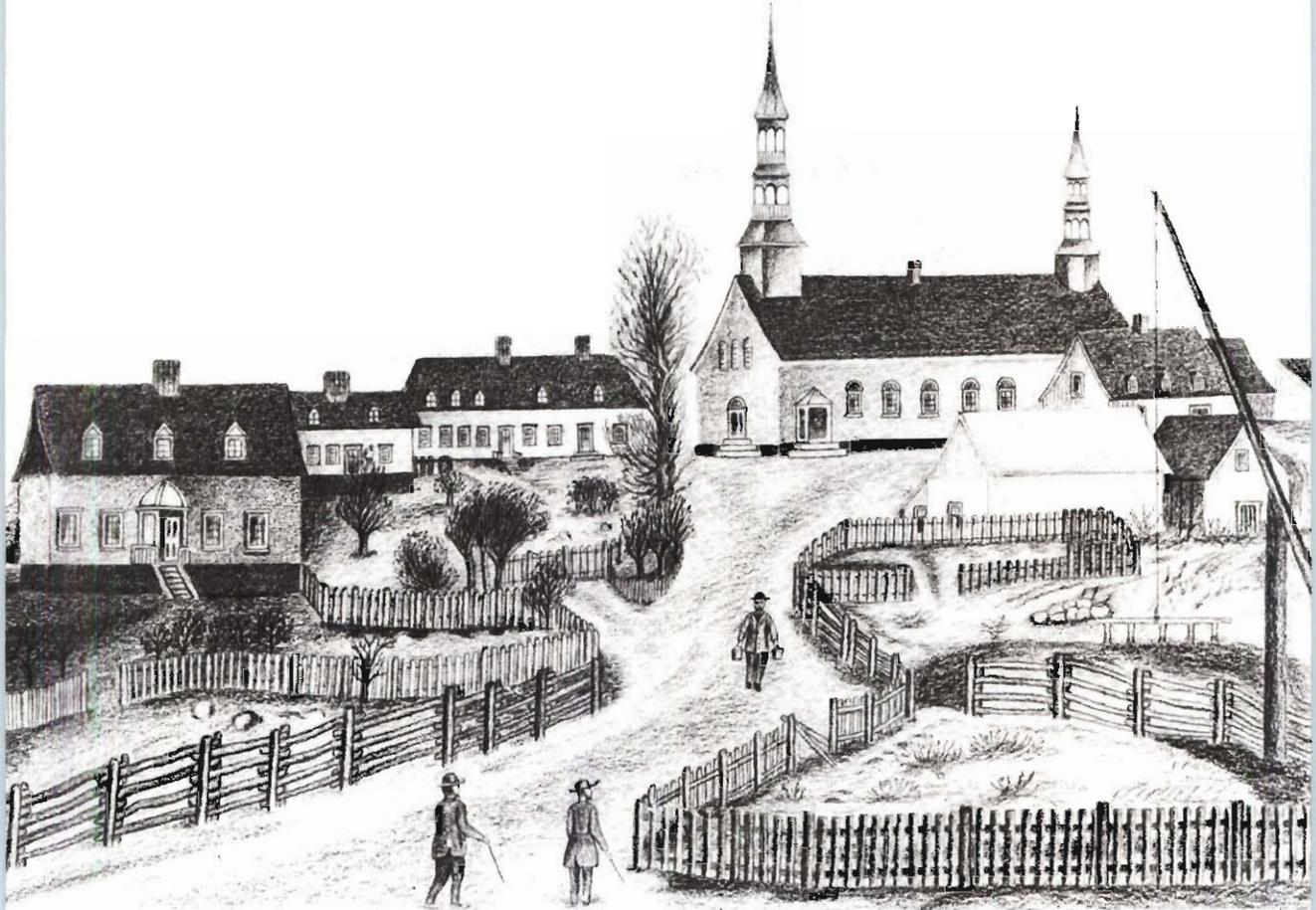
La «mise à la retraite» du seigneur permet alors l'émergence d'un nouveau personnage public: le maire. Auparavant, le curé et le seigneur exerçaient plus ou moins les fonctions de premier citoyen. C'est en 1855 que les habitants de Saint-Jean-Port-Joli se donnent un premier maire en la personne de Charles-François Fournier, arpenteur et député du comté<sup>5</sup>.

L'abolition du régime seigneurial n'a donc pas beaucoup de conséquence sur la vie quotidienne. Tel n'est cependant pas le cas de la construction du chemin de fer par la Compagnie du Grand Tronc. Le premier train passe à Saint-Jean en 1858: il est tiré par une locomotive à vapeur, chauffée au bois<sup>6</sup>. Désormais, les voyages d'agrément ou d'affaires seront moins soumis aux conditions climatiques et la navigation aura un sérieux adversaire. Comparant les moyens de transport des années 1840 et ceux des années 1870, l'abbé Casgrain disait: «Aujourd'hui, comme dit le proverbe moderne, on ne voyage plus, on arrive<sup>7</sup>».

Par ailleurs, on réclame des améliorations au havre du Trois-Saumons<sup>8</sup> et la construction d'un quai au village qui a remplacé le Trois-Saumons comme centre d'activité: le seigneur en 1851<sup>9</sup>, le notaire Simon Fraser et le marchand Georges Blais en 1854<sup>10</sup>, puis le conseil municipal en 1857<sup>11</sup> adressent des pétitions en ce sens. Le premier tronçon du quai ne sera finalement construit qu'en 1877 par Lucien Legros<sup>12</sup>.

Le progrès atteint aussi le domaine intellectuel. En 1843, il y avait six écoles à Saint-Jean<sup>13</sup>. En 1861, l'inspecteur Crépault a onze écoles sous sa gouverne, soit deux «écoles primaires supérieures» et une école dans chacun des neuf arrondissements. L'organisation scolaire qui durera environ cent ans est donc en place. Ces écoles accueillent 535 élèves apprenant la lecture, l'arithmétique, l'orthographe et la grammaire. Certains apprennent de plus la grammaire anglaise, la tenue de livres, le style épistolaire, l'histoire et la géographie, la musique vocale et instrumentale. L'instituteur gagne 160 \$ et les institutrices, de 60 \$ à 144 \$ par an. Outre les écoles, il y a une bibliothèque publique (fondée en 1847) qui contient 450 volumes<sup>14</sup>. Il y a aussi l'Institut littéraire fondé en 1856 par les «professionnels» du faubourg où on compte quatre notaires (Simon Fraser, Thaddée Michaud, Némèse-Sylvestre Pelletier et Zéphirin Duval) et, depuis 1849, un médecin, en la personne de Salluste Roy. L'Institut littéraire de Saint-Jean devait comprendre une bibliothèque, un musée, une collection d'objets de géologie et une chambre de lecture, mais seule la bibliothèque a vu le jour<sup>15</sup>. Avec ses écoles, sa bibliothèque et son modeste institut littéraire, Saint-Jean était digne de compter dans ses rangs l'auteur des *Anciens Canadiens* (1864) et des *Mémoires* (1866).

La vie religieuse connaît aussi de considérables transformations. Le nouveau pasteur, Louis Parant (1843-1870), est doué d'un caractère différent de celui de «Messire Boissonnault». Il arrive, de plus, à une époque où le clergé québécois s'améliore en nombre et en qualité<sup>16</sup> grâce, notamment, aux retraites ecclésiastiques. Aidé de quelques paroissiens, il fonde plusieurs associations et congrégations socioreligieuses (Société de la croix, en 1847, Confrérie du Très Saint Coeur de Marie en 1848, Confrérie de la Sainte-Vierge et surtout la Société de tempérance) dont les premiers membres se recrutent souvent parmi les notables du village. Ainsi, avec le concours de laïcs influents, le curé Parant reprend le contrôle d'une petite société qui avait fait preuve de peu de respect envers son prédécesseur. Dans le domaine de la tempérance, il a tellement de succès qu'il peut annoncer à son évêque, en 1856, que la paroisse n'a plus d'auberge «car le conseil municipal a prohibé la vente des boissons au détail» et qu'il ne reste que trois maisons qui «en vendent pour emporter<sup>18</sup>». Il est difficile de mesurer le progrès spirituel de la paroisse; Philippe Aubert de Gaspé estimait, pour sa part, (en 1866) que ses coparoissiens pouvaient «s'enorgueillir de ne le céder à aucune autre paroisse pour leurs vertus morales et chrétiennes<sup>19</sup>».



Dessin de Louis-Georges Gagnon représentant le village en 1871; de gauche à droite, la maison du notaire Duval (construite par Jean-Baptiste Legros en 1845), celle de Jules Ouellet, le vieux presbytère (remplacé en 1872) et l'église.  
(Source: coll. privée)



François Miville dit Deschênes, fils de Juste (1821-1897), sa femme, Josephite Moreau et leur fille Clara, née en 1863.  
(Source: coll. de l'auteur)

Ces progrès institutionnels, techniques, intellectuels et religieux ne règlent cependant pas le problème majeur de Saint-Jean, celui du surpeuplement. Les services (écoles, bureau d'enregistrement depuis 1841, médecin et notaires, etc.) ne créent pas beaucoup d'emplois. Dans le secteur «industriel», c'est le marasme: la distillerie est disparue et, d'après le recensement de 1851 (incluant les troisième et quatrième rangs), un des deux moulins à farine ne fonctionne pas de même que quatre des neuf moulins à scie; la tannerie est aussi inopérante<sup>20</sup>. D'après Arthur Fournier, il se construit des goélettes et des *bricks* dans les années soixante sur le chantier de Lucien Legros, à l'emplacement actuel du quai<sup>21</sup>. On compte enfin, outre les métiers traditionnels (menuisiers, forgerons), deux fours à potasse, ceux de Frédéric Caron (un mille et demi à l'ouest de l'église) et de Johnny Jean, à la «station», tous deux disparus avant 1870 d'après Arthur Fournier<sup>22</sup>.

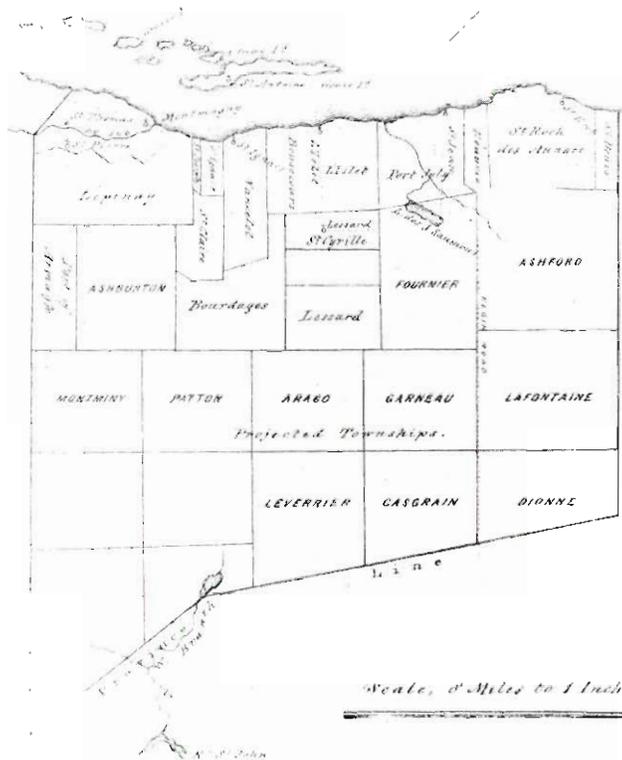
Dans ces circonstances, l'agriculture demeure l'activité principale d'une population qui, de 2563 en 1831, atteint 3496 personnes en 1851<sup>23</sup>. Une nouvelle municipalité, Saint-Aubert, est fondée en 1857<sup>24</sup>, mais cela ne change rien aux données du problème: il y a encore 2975 personnes en 1861, à Saint-Jean seulement, soit, avec Saint-Aubert, 4300 personnes<sup>25</sup>. En l'absence de manufactures et d'industries de quelque importance, cette augmentation soutenue de la population ne peut qu'entraîner le morcellement des terres, phénomène décrit par l'avocat J.-N. Bossé en 1849:

Il n'y a pas une personne qui connaisse ce district, qui n'ait été frappé en descendant de Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup, de la subdivision des terres. Toutes les paroisses de cette partie du pays sont défrichées depuis au-delà de 80 ans (...) Quelques mille jeunes gens ont cherché un débouché dans les pêcheries du Golfe, où ils sont employés pendant l'été, et le reste s'est établi dans les premières concessions, en subdivisant les vieilles terres; de là cette multitude d'emplacements qui bordent les deux ou trois premières concessions du fleuve et ce morcellement de tous les anciens biens; de là aussi la diminution des richesses des habitants de cette côte qui avaient généralement quatre ou six arpents de terres de front, pendant que les propriétaires actuels n'ont généralement qu'un arpent de front et quelquefois moins. Dans les paroisses de Saint-Jean-Port-Joli, de L'Islet et de St-Roch des Aulnets, autrefois si riches, on n'y trouverait pas, je crois, vingt habitants ayant un ancien bien de quatre arpents.

Tant que les bonnes récoltes ont duré, ces petites terres ont pu suffire aux besoins de leurs propriétaires, mais depuis environ dix ans le blé a manqué: pas une des paroisses de cet endroit n'a récolté pour nourrir la moitié de sa population qui s'augmente chaque année<sup>26</sup>.

Le recensement de 1851 confirme les dires de l'avocat Bossé: 70 pour cent des terres de Saint-Jean ont alors moins de 100 acres (donc moins de deux arpents de front). Près de 50 pour cent des terres font moins de 50 acres. Quant aux récoltes, l'auteur des *Anciens Canadiens* confirme de son côté qu'elles sont mauvaises depuis le milieu des années 1830, surtout en ce qui concerne le blé<sup>27</sup>.

L'agriculture n'a pas beaucoup évolué au Québec. Les agriculteurs ne pratiquent pas la rotation des sols sur lesquels ils ont depuis trop longtemps cultivé du blé. Nous ne possédons cependant pas de documents précis sur la situation agricole à Saint-Jean, mais on note, dans les recensements, une tendance à la hausse



Cette carte du comté de l'Islet en 1854 est assez précise pour indiquer la route Elgin (tracée en 1849 et terminée dix ans plus tard) mais pas suffisamment pour placer la décharge au bon bout du lac Trois-Saumons.  
 (Source: Atlas sans titre conservé à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale)

dans la culture de l'avoine et de la pomme de terre tandis que la culture du blé est à la baisse: le rendement de cette dernière céréale est de 5,7 boisseaux à l'acre en 1851. Les recensements de 1851 et 1861 indiquent que le nombre de chevaux par ferme est à la baisse depuis le début du siècle, que celui des vaches laitières augmente tandis que celui des moutons est relativement stable<sup>28</sup>.

L'industrie domestique fonctionne à plein rendement, il le faut bien, puisque l'argent est rare. D'après le recensement de 1861, on produit à Saint-Jean, cette année-là, 9324 livres de laine, 2716 livres de lin et de chanvre, 5093 verges d'étoffe foulée, 6307 verges de flanelle et 2945 verges de toile. Les 79 926 livres de beurre sont aussi produites à domicile (car il n'y a pas de beurrerie) de même que 83 534 livres de sucre d'érable, 282 barils (de 200 livres) de boeuf, 417 barils de lard et 183 quarts de poisson. Plusieurs habitants tendent alors des pêches à anguilles. Il y a quarante-quatre «pêches à claies» en 1868: Damase Bernier, Lucien Legros et Frédéric Caron ont pris plus de 800 anguilles<sup>29</sup>.

L'équipement de la ferme ne s'est pas beaucoup amélioré. Une ferme québécoise modèle comprendrait à cette époque deux charrues de fer, une charrue à sous-sol, une charrue à semoir, deux paires de herses, un rouleau de chêne, trois tombereaux, deux brouettes, deux faux, douze faucilles, un moulin à battre (qui coûte presque aussi cher que tout le reste), une baratte à beurre (du type «à bâton» car la baratte à manivelle apparaîtra plus tard) et une presse à fromage<sup>30</sup>. Peu de fermes de Saint-Jean possèdent cet équipement car il est décrit, rappelons-le, comme celui d'une ferme idéale. Certaines fermes de Saint-Jean possèdent cependant un instrument nouveau, le moulin à battre mû par l'action du vent ou par une force animale; il y a 43 instruments de ce type à Saint-Jean dès 1844<sup>31</sup>. Ce progrès technique, l'une des premières étapes de la mécanisation des fermes, entraîne cependant le chômage. En effet, on pourrait probablement mettre dans la bouche du curé de Saint-Jean le témoignage du vicaire de Saint-Grégoire répondant, en 1849, à une circulaire de son évêque:

Depuis quelque sept ou huit ans, on promène dans nos campagnes des moulins à battre que l'on transporte de grange en grange, et moyennant lesquels on fait en 4 ou 5 jours l'ouvrage de deux ou trois mois; une foule de pauvres qui gagnaient leur pain à cet ouvrage sont maintenant désœuvrés et crèvent de faim<sup>32</sup>.

Récapitulons: la population augmente, les emplois non agricoles sont rares, le territoire cultivable, restreint, les terres, petites, les récoltes, mauvaises et, en plus, le travail de la terre demande moins de bras. Que faire sinon chercher du travail ailleurs? Plusieurs habitants de Saint-Jean l'ont fait.

La route Elgin, commencée en 1849, permet de s'enfoncer dans les forêts qui couvrent le sud du comté et où seront fondées plus tard les paroisses de Saint-Damase, Tourville, Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile. La société de colonisation, fondée en 1849 pour attirer des colons de l'Islet et de Kamouraska au Lac Saint-Jean, apporte de l'aide à ceux qui veulent bien répéter l'oeuvre de leurs ancêtres, mais certains ne peuvent même pas se payer une terre sur les immenses territoires de la Couronne<sup>33</sup>. D'autres vont vers les villes mais ce n'est souvent qu'une étape avant de se diriger vers les États-Unis, attirés par les manufactures de la Nouvelle-

Angleterre ou par les terres arables de l'Illinois ou du Michigan. Un enfant de la région, prédicateur de la tempérance qui sera plus tard excommunié, l'abbé Chiniquy, y attire plusieurs de ses compatriotes.

Nous possédons malheureusement peu de statistiques précises sur le nombre d'habitants de Saint-Jean partis chercher fortune sur les terres de colonisation, vers les villes ou aux États-Unis entre 1845 et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il y en eut certes plusieurs milliers car, même si les taux de natalité et de mortalité varient peu, la population n'augmente pas mais diminue entre 1861 et 1871, passant de 2975 à 2436. Ensuite, elle augmente à 2622 en 1881 pour retomber et se maintenir entre 2000 et 2200 de 1891 à 1941<sup>34</sup>.

Certains ont qualifié cet exode d'«hémorragie nationale», il s'agit plutôt d'une saignée bienfaisante dans les circonstances difficiles de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La surpopulation de Saint-Jean-Port-Joli et des paroisses de la région aurait pu créer des problèmes socioéconomiques du type de ceux qui ont troublé la région du Richelieu et de Montréal en 1837 et 1838.

## NOTES

1. *Acte pour le soulagement de Philippe Aubert de Gaspé*, 18 septembre 1841
2. Abbé H.-R. Casgrain, «Philippe Aubert de Gaspé» dans *Oeuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain*, Tome deuxième, *Biographies canadiennes*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1885, p. 262
3. *Mémoires*, p. 410
4. *Anciens Canadiens*, p. 225, note 1
5. Ouellet, *op. cit.*, p. 156
6. Arthur Fournier *op. cit.*, pp. 304-312
7. Casgrain, *loc. cit.*, p. 240
8. *Journal de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1852-1853*, p. 753
9. *Ibid.*, 1851, p. 115.
10. *Ibid.*, 1854-55, pp. 137 et 886.
11. *Ibid.*, 1857, p. 377
12. Arthur Fournier, *op. cit.*, p. 430
13. *JALPC*, 1843, app. Z
14. *Rapport du Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada pour 1961*, Québec, 1862, tableau D
15. Arthur Fournier, *op. cit.*, pp. 219-235. Fournier soutient que ce projet se résuma à «une armoire dans la sacristie» et que cette «bibliothèque» s'améliora jusqu'en 1888 pour ensuite tomber en décrépitude
16. Voisine, *op. cit.*, pp. 39-53
17. On trouvera des détails sur les débuts de ces associations dans Ouellet *op. cit.*, pp. 141, 144, 152, 156, 160
18. *Ibid.*, p. 160
19. *Mémoires*, p. 105.
20. *Recensement des Canadas, 1851-1852*, vol. II, pp. 310-315
21. Fournier, *op. cit.*, p. 430.
22. *Ibid.*, p. 435

23. *Recensement de 1851*, p. 122
24. *Acte pour amender l'acte des Municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, et pour ériger St-Aubert en une municipalité séparée*, 10 juin 1857.
25. *Recensement de 1861*, p. 88.
26. *JALPC*, 1849, appendice A A A.A.A.
27. *Anciens Canadiens*, p. 111.
28. Nous devons être prudents dans l'évaluation du nombre de certains animaux car celui-ci est variable selon les saisons.
29. *Rapport annuel du Département de la Marine et des Pêcheries, 1868*, Ottawa, Hunter, Rose et Lemieux, 1869, pp. 81-82.
30. *JALPC*, 1850, app. T T., témoignage de David Handyside, de Chambly
31. *Recapitulation des retours du dénombrement des habitants du Bas-Canada...*, Montréal, Derbishire et Desbarats, 1846, p. 104
32. *JALPC*, 1849, appendice A A A.A.A
33. *Ibid*
34. Les données concernant la population sont tirées des recensements du Canada et des registres paroissiaux



Saint-Jean-Port-Joli vu de l'ouest vers 1905.  
(Source: coll. de l'auteur)

---

# L

## A BELLE ÉPOQUE

Sous certains aspects, Saint-Jean-Port-Joli est revenu à ce qu'il était un siècle plus tôt. La création de la paroisse de Saint-Aubert a réduit le territoire de Saint-Jean aux deux premiers rangs, soit à peu près ce qu'il y avait de défriché au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ce territoire vivent un peu plus de 2000 personnes, l'exode vers les villes, les paroisses de colonisation ou les États-Unis entraînant hors de la paroisse un nombre de personnes à peu près égal à l'excédent des naissances sur les décès. Saint-Jean est au beau milieu d'une période de remarquable stabilité démographique dont témoignent, en 1891, trente-cinq maisons inhabitées<sup>1</sup>.

Environ 75 pour cent de la population vit principalement de l'agriculture. La dimension des terres cultivées tend à augmenter de 1891 à 1921. Le cheptel moyen est stable: un ou deux chevaux, quatre ou cinq vaches, même nombre de porcs. Seul le nombre de moutons diminue légèrement (sept ou huit par ferme). La superficie des grandes cultures évolue: en 1911, le blé a perdu de la popularité (5,3 pour cent de la surface des grandes cultures) au profit de l'avoine et du foin qui comptent maintenant pour 32 et 50 pour cent. Les rendements augmentent: celui du blé passe de 6,3 à 10,6 boisseaux à l'acre, celui de l'avoine de 8,9 à 18,0, celui du foin de 0,9 à 1,3.

Certains agriculteurs peuvent maintenant compter sur une faucheuse encore rudimentaire, une moissonneuse-javeuse, un moteur à essence pour actionner le moulin à battre<sup>2</sup> mais la grande nouveauté de l'époque est la beurrerie qui, à l'origine, fabrique aussi du fromage. Les premiers établissements de ce genre appartiendraient à Edouard Vaillancourt et Jean-Baptiste Saint-Pierre vers 1895<sup>3</sup>. En 1900, les propriétaires de beurreries sont Vaillancourt et Gilbert Jean et il n'y a plus de fromagerie<sup>4</sup>.

Saint-Jean peut donc s'orienter sur la voie de l'industrie laitière. Par ailleurs, Louis Lapointe, de la Côte Deschênes, Joseph Gagnon, de la «station» de Trois-Saumons, et Elie Deschênes se risquent dans le domaine de l'apiculture<sup>5</sup>; d'autres cultivent des vergers «dont on s'est beaucoup occupé depuis cinquante ans<sup>6</sup>». Les propriétaires d'érablières disposent maintenant de chaudières en fer-blanc pour remplacer les récipients de bois ou d'écorce et l'évaporateur se substitue progressivement au chaudron pour «faire bouillir»<sup>7</sup>. Les «pêches à anguilles», selon Fournier, sont toutefois moins nombreuses et moins rentables<sup>8</sup>.

Certains agriculteurs de Saint-Jean suivent l'exemple de leurs compatriotes en se donnant les institutions propres à les aider. Ils fondent une mutuelle d'assurance-incendie en 1892<sup>9</sup> et, vers la même époque, un cercle agricole qui groupe 85 agriculteurs en 1895<sup>10</sup>: ce cercle achète des instruments et des grains de semence et organise des concours agricoles. Des agriculteurs de Saint-Jean peuvent aussi faire partie de la Société d'agriculture du comté de l'Islet qui joue le même rôle que le cercle agricole local sur une autre échelle. Le «beurrier» de Saint-Jean, quant à lui, est membre de la Société d'industrie laitière<sup>11</sup>.

Il s'en faut cependant pour que les agriculteurs trouvent grâce auprès des spécialistes. Le missionnaire agricole Edouard Martin les a observés d'un oeil critique et il a fait part de ses observations, en 1903, au conférencier agricole Jean-Charles Chapais:

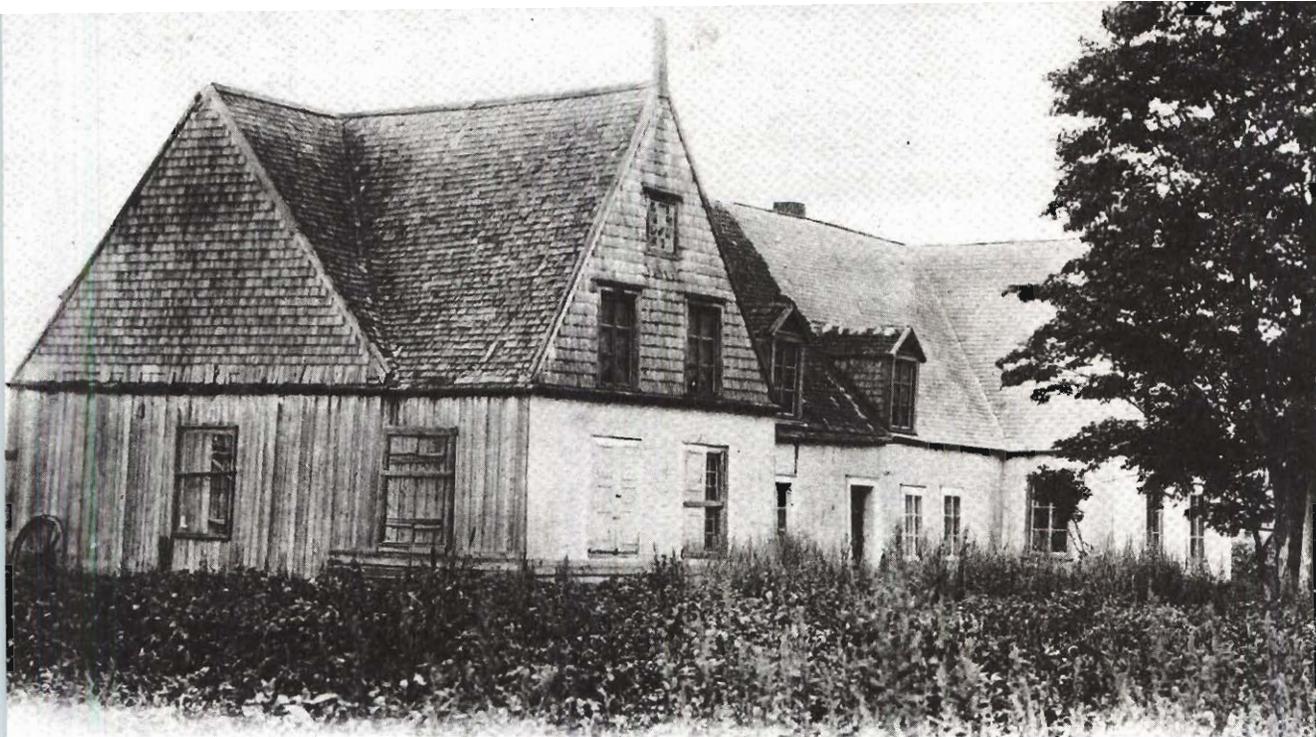
Les gens de Saint-Jean sous le rapport des industries agricoles comme sous bien d'autres, du reste, sont pour le plus grand nombre réfractaires au progrès... C'est encore en bien des endroits le culte absolu des vieilles méthodes, des vieilles routines, de tout ce qui est le plus propre, en un mot, à paralyser, à décourager, devrais-je dire, les efforts de ceux qui voudraient arriver à quelque chose car pour être juste, il y a aussi de ce monde-là à Saint-Jean bien que l'ensemble soit plutôt de la classe des arriérés.

Et la chose qui, à mon sens, contribue davantage à amener ce désastreux résultat, c'est le manque de soins que l'on donne en particulier à l'industrie laitière... Ainsi, les gens de Saint-Jean ont, pour la plupart, un très mauvais système de rotation sur leurs terres, ne veulent point du tout semer de graines et le résultat c'est que les terres s'appauvrissent...

Il y aurait bien aussi un mot à dire sur la question des engrais qui s'entassent depuis des années derrière certaines granges et de la mauvaise sélection des animaux, des vaches laitières et des grains de semence en ces mêmes endroits<sup>12</sup>.

Les entreprises de transformation des matières premières sont encore peu nombreuses. Il y a bien sûr une entreprise d'envergure établie vers 1900 sur l'emplacement de la distillerie Harrower: c'est le moulin des Price Brothers. Le bois y est acheminé par la rivière Trois-Saumons sur laquelle se pratique la drave. Ce moulin emploie une centaine d'hommes pendant trois ou quatre mois par année<sup>13</sup>. À part cela, il n'y a que des entreprises à caractère artisanal qui emploient peu de monde. Aux Trois-Saumons, l'ancien moulin à farine seigneurial est doublé d'un moulin à carder et d'un atelier de planage. Il y a un autre atelier de planage à l'est du village, établi vers 1898, propriété des Chouinard. Amédée Laurendeau a un atelier de menuiserie depuis 1897 environ. Émile Boucher exploite une tannerie depuis 1896 et Cyprien Bourgault, une charronnerie. À ces entreprises traditionnelles s'ajoutent deux établissements nouveaux, la boulangerie du village et la fabrique de cercueils qui existe depuis 1888, propriété des Dubé<sup>14</sup>.

Le moulin à carder de Cyprien Anctil est passé au feu vers 1890<sup>15</sup>. Quant aux fours à potasse et aux fours à chaux (ces derniers, propriété de Frédéric Caron et des frères Francis et Alexandre Bourgault), ils



Le manoir de Saint-Jean-Port-Joli, construit en 1764, tel qu'il apparaissait peu avant l'incendie de 1909.  
(Source: coll. de l'auteur)

---

sont disparus<sup>16</sup>. Fils du constructeur de goélettes Lucien Legros, Albert Legros ne fabrique plus que des chaloupes.

En 1900, Saint-Jean compte toujours un médecin et quatre notaires (dont le registrateur): trois de ces derniers décéderont avant la fin de 1910. Le transport maritime occupe encore quelques habitants de Saint-Jean, mais les pilotes qui s'adonnent au cabotage sont moins nombreux qu'au siècle dernier alors qu'un navire à vapeur, en plus des voiliers, fréquentait le quai de Saint-Jean-Port-Joli deux fois la semaine transportant des marchandises et des voyageurs<sup>17</sup>. La faveur des voyageurs va maintenant au chemin de fer.

De nouveau, les touristes sont nombreux à Saint-Jean durant l'été. Renouant avec la tradition, celle des pèlerins qui visitaient Saint-Jean avant l'abolition de la Saint-Jean-Baptiste (en 1810), de nombreuses familles viennent passer une partie de l'été à Saint-Jean. Nul doute que plusieurs de ces touristes sont des anciens de Saint-Jean ou des enfants des exilés de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains logent chez des parents: c'est le cas des docteurs Salluste et Arthur Duval qui passent les vacances chez leur père, le notaire Zéphirin Duval. Après la mort de ce dernier, ils se feront construire chacun une maison d'été vers 1910, le premier au pied de la côte de Saint-Aubert, le second, dans le «bocage du curé», sur la «route de la station»<sup>18</sup>. D'autres logent à l'Hôtel Caron, au Castel et, plus tard, à l'Hôtel Touriste. Ces visiteurs saisonniers apportent un peu d'argent dans la paroisse, celui que gagnent les employés d'hôtels et les voituriers, celui qui reste dans les mains des agriculteurs lorsque les touristes (qu'il faut bien nourrir pendant leur séjour) repartent avec des produits agricoles, beurre ou sucre d'érable. En plus de leur argent, les touristes apportent à Saint-Jean des modes de la ville qui ne plaisent pas au curé, ni à Fournier d'ailleurs qui compare les estivants à des «volailles déplumées»<sup>19</sup>.

L'établissement d'une succursale de la Banque provinciale à Saint-Jean en 1905 témoigne d'une certaine prospérité. Cette première institution financière est ouverte par Gustave Verreault (maire et registrateur) dans le même édifice que le bureau d'enregistrement<sup>20</sup>. Il y a d'autres signes de progrès et de prospérité: Salluste Duval installe des appareils téléphoniques, les premiers à Saint-Jean, qui relient les maisons de son père, de son cousin, le notaire Verreault, de son cocher, Philéas Chamard, de madame Valérie Anctil-Tessier, de son frère, le chef de gare Hospice Duval, et du marchand Alfred Blais de Saint-Aubert<sup>10</sup>. Plus tard, il en installera un dans sa propre maison qui sera aussi pourvue de l'eau courante et d'un cabinet d'aisance moderne<sup>22</sup>. Dans certaines autres maisons de Saint-Jean, les «poêles à miroirs» remplacent progressivement les anciens poêles à deux ou trois «ponts»<sup>23</sup>. Les voitures à la mode au XIX<sup>e</sup> siècle, l'aristocratique calèche, le populaire «quatre-roues» et le «cab-à-rouet» des «jeunesses», subissent le même sort au profit des «Phétons», des «Mikado» et des «Sorré» manufacturés en Ontario<sup>24</sup>. Le règne de ces voitures sera cependant de courte durée car, déjà, en 1906, deux automobiles passent à Saint-Jean: la première, de facture domestique, appartient à un Bélanger de Montmagny et la seconde est une authentique Ford construite aux États-Unis<sup>25</sup>. En 1917, il y aura suffisamment de voitures automobiles à Saint-Jean pour organiser une bénédiction sur la place de l'église. Enfin, le maire et ses conseillers disposent, depuis 1876, d'une salle municipale pour tenir leurs assemblées<sup>26</sup>.

Au niveau paroissial, le plus important progrès concerne la pratique religieuse. La première commu-



Les religieuses de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier peu après leur arrivée en 1903. De gauche à droite, assises, soeurs Marie-Théophane, Saint-Hilaire, Saint-François d'Assise (supérieure), Marie-Mathilde, Louis-Joseph; debout, soeurs Marie-Antoine (converse), Marie-Élisabeth, Saint-Louis, Marie-Juliette, Marie-Françoise, Bernadette (converse).  
(Source: coll. de l'auteur)

---

nion se fait à cinq ans à partir de 1910 (elle se fera à sept ans plus tard), de telle sorte que le nombre de communions distribuées annuellement passe de 15 000 en 1908 à 50 000 en 1936<sup>27</sup>. Alors qu'on avait «une ou deux grand'messes la semaine» vers 1875-1880, il y en a maintenant «cinq, huit et même douze»<sup>28</sup>. Des confréries nouvelles se sont ajoutées à celles créées par le curé Parant: le Tiers-Ordre en 1885, les Dames de Sainte-Anne en 1888, les Dames du Saint-Sacrement en 1898 et la Confrérie du Saint-Rosaire en 1903<sup>29</sup>. Une fois par année, le «Sainte-Croix» amène les paroissiens de Saint-Jean à Sainte-Anne-de-Beaupré: ce pèlerinage est tout autant une dévotion religieuse qu'une rencontre sociale, surtout durant le voyage de retour. La Société de tempérance est active: 825 personnes «s'enrôlent» sous sa bannière en 1907 et, à la même époque, le conseil municipal supprime la licence du débit de boisson (le seul à Saint-Jean) qui attirait les ivrognes des comtés de L'Islet et de Kamouraska<sup>30</sup>. Enfin, au strict point de vue matériel, le nouveau presbytère (construit en 1872) est encore jeune de même que l'orgue et le cimetière, tous deux inaugurés en 1883.

Dans les années 1870, le curé Lagueur avait fait des pressions pour obtenir la construction d'un couvent près de l'église. C'est son successeur, le curé Frenette, qui en verra la réalisation en 1903. Au mois d'août, des religieuses d'origine française arrivent à Saint-Jean. Les Soeurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier assureront l'enseignement aux 95 enfants d'âge scolaire du village. L'arrivée de ces religieuses touche la sensibilité des gens de la paroisse, car elles ont été chassées de leur pays par les lois anticléricales<sup>31</sup>.

Elles arrivent cependant dans une paroisse menacée par un «schisme». Soixante ans après une tentative infructueuse, on tente encore de créer une paroisse distincte aux Trois-Saumons. Les résidents de cet endroit ont leur propre gare et deux bureaux de poste, l'un au «bord de l'eau», l'autre au deuxième rang: ils demandent maintenant une église qu'ils partageraient avec des résidents de l'extrémité est de l'Islet. Une contre-requête complique la situation mais l'évêque estime finalement que cette paroisse ne peut faire vivre un curé vu son territoire et sa population. La fermeture du moulin Price lui donnera raison<sup>32</sup>. L'année suivante, madame Arthur Caron fera construire, à ses frais, un oratoire qui servira de lieu de pèlerinage en l'honneur de sainte Anne<sup>33</sup>, et il ne sera plus question de démembrement de la paroisse.

La période qui va de 1870 à 1914 a été qualifiée de «belle époque»<sup>34</sup>. Certes, on note certains progrès dans de nombreux secteurs d'activités, mais peut-on vraiment qualifier ainsi une période pendant laquelle de nombreux habitants de Saint-Jean quittent leur paroisse natale parce que le développement économique se fait attendre? Il semble que l'expression «belle époque» a été appliquée rétroactivement à cette période qui a précédé les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) et la crise économique des années trente.

## NOTES

- 1 A moins d'indications contraires, les données statistiques sont tirées des recensements décennaux du Canada.
- 2 Arthur Fournier, *Mémorial*, pp. 452-453.
- 3 *Rapport de la Société d'industrie laitière pour 1895*, p. 37.
- 4 *Rapport de la Société d'industrie laitière pour 1900*, pp. 297 et 323.

- 5 Fournier, *op. cit.*, pp. 457-459
6. *Ibid.*, pp. 463-465
- 7 *Ibid.*, pp. 460-462
- 8 *Ibid.*, pp. 465-468
- 9 *Ibid.*, pp. 383-384
- 10 *Rapport du Commissaire de l'Agriculture pour l'année 1895-1896*, pp. 98-99
11. *Rapport de la Société d'industrie laitière pour 1895*, p. 37
- 12 Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, lettre de Edouard Martin à J.-C. Chapais, 12 janvier 1903
13. Fournier, *op. cit.*, p. 442.
- 14 Ministère des Affaires municipales. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles. Comité municipal de L'Islet*, 1938, pp. 63-65
- 15 Dans son *Mémorial*, Arthur Fournier a donné la liste des incendies majeurs dont il a eu connaissance (pp. 374-382)
- 16 Fournier, *op. cit.*, pp. 433-439.
- 17 Gérard Ouellet, *Ma paroisse*, pp. 198-199.
18. Fournier, *op. cit.*, pp. 157-159. La maison d'Arthur Duval est passée plus tard aux mains de sa nièce, Léonora Castonguay, celle de Salluste, à Émile Chouinard dont la nièce était cousine du docteur Duval
19. *Ibid.*, pp. 491-492.
20. *Ibid.*, pp. 425-428
- 21 Ouellet, *op. cit.*, p. 319.
- 22 Fournier, *op. cit.*, pp. 158-159.
- 23 *Ibid.*, pp. 470-471
- 24 *Ibid.*, pp. 474-475
- 25 *Ibid.*, pp. 488-490. Fournier ajoute que le premier avion passera dans le ciel de Saint-Jean en 1919
- 26 *Ibid.*, pp. 423-424
27. Ouellet, *op. cit.*, pp. 274 et 276
- 28 Fournier, *op. cit.*, p. 53
29. Ouellet, *op. cit.*, pp. 219, 233 et 245.
- 30 *Ibid.*, p. 258.
- 31 *Ibid.*, pp. 242-250
- 32 *Ibid.*, pp. 259-261, 270-272
- 33 *Ibid.*, pp. 287-288
34. *Ibid.*, pp. 235



La tradition veut que le moulin de Trois-Saumons (photographié ici vers 1925) ait été reconstruit sur les ruines du précédent incendié en 1759 mais il est vraisemblable qu'il ait été de nouveau rebâti au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.  
(Source: ANQ 84-'-2)

---

# L A NAISSANCE D'UNE CAPITALE

L'apparition, au tournant du siècle, du moteur à essence, de l'automobile et du téléphone laissait entrevoir de nombreuses transformations de la vie quotidienne des habitants de Saint-Jean. Ces nouveautés étaient cependant des biens de luxe inaccessibles à la majorité.

Une génération plus tard, les véhicules automobiles révolutionnent les modes de transport traditionnels. L'automobile est encore un luxe que peu de personnes peuvent se payer. D'ailleurs, elle n'est utilisable que pendant huit mois: avant la guerre 1939-1945, les routes ne sont pas entretenues durant l'hiver et une bonne partie du printemps sans compter que, durant cette même guerre, l'essence et les pneus sont rationnés. Toutefois, le transport des marchandises par camion porte un dur coup au transport ferroviaire et au cabotage. Trois services réguliers de camionnage, dont celui de Xavier Bélanger, desservent la municipalité de Saint-Jean en 1938: ils transportent des marchandises générales de Québec deux ou trois fois par semaine<sup>1</sup>. De plus, plusieurs commerçants, en gros ou au détail, passent régulièrement dans la municipalité, y laissant pâtisseries (David, Vachon et Vaillancourt), fruits et légumes (Blais et Proulx), eaux gazeuses (Coca-Cola et Fortier), crème glacée (Fortier et Bernier) pain (Picard), viandes (Thibault et Duval), épicerie (Bouchard), tissus et vêtements (Isaac Harris) et les produits Familex, sans compter les produits pétroliers qui sont à l'origine même de cette révolution des transports<sup>2</sup>.

Le camionnage «ruine presque complètement la navigation et fait diminuer sensiblement le transport des marchandises générales par chemin de fer<sup>3</sup>». Le quai des Trois-Saumons est abandonné depuis le milieu des années trente, celui du village ne reçoit plus de voyageurs et la gare en accueille de moins en moins à la suite de l'inauguration, en 1927, du service d'autobus Lemelin; la ligne Lévis-Rivière-du-Loup effectuée deux aller-retour par jour de mai à décembre<sup>4</sup>.

Le transport routier exige des routes de meilleure qualité. Les travaux de réfection de la «transcanadienne» ainsi que la construction de nouveaux ponts sur les rivières Trois-Saumons et Port-Joli entraînent la présence, aux Trois-Saumons, d'une usine de préparation de l'asphalte et d'un concasseur de pierre, deux installations mises en place en 1937 et disparues peu de temps après la fin des travaux<sup>5</sup>.



**Saint-Jean-Port-Joli vu de l'ouest en 1947.**  
(Source: ANQ 38501-47, photo J.-W. Michaud)

---

Le moteur à essence est largement utilisé sur les fermes, mais il n'a pas encore entraîné une mécanisation qui ne se manifesterait vraiment que durant les années cinquante par l'apparition du tracteur auquel on adaptera la faucheuse et la presse à foin. En 1956, la moitié des fermes seront pourvues d'un tracteur<sup>6</sup>.

Au village, comme sur les fermes, c'est l'électricité qui représente le progrès technique. Dans la deuxième quinzaine du mois d'août 1925, le courant avait «circulé» dans les fils installés par la compagnie «Quebec Power»<sup>7</sup>. En 1945, l'électricité éclaire le chemin du «bout des Bourgault», puis le village<sup>8</sup>. Entre temps, elle éclaire les maisons, fait fonctionner quelques appareils radio dont le premier, selon Arthur Fournier, a été acheté et mis en opération par Josaphat Chouinard en 1923<sup>9</sup>. Sur les fermes, l'électricité permet l'utilisation des trayeuses mécaniques: presque toutes les fermes en seront pourvues en 1956.

Cette dernière innovation apparaît au bon moment car les agriculteurs de cette époque (ils ne sont plus qu'environ 200 en 1940, deux fois moins qu'un siècle auparavant) s'intéressent de plus en plus à l'industrie laitière. Le nombre de vaches laitières par ferme augmente progressivement: six en 1931, sept en 1941, neuf en 1951. Les agriculteurs, pour nourrir ce bétail, réservent de plus en plus d'espace à la culture du foin au détriment du blé et des pommes de terre. Des meilleures techniques et un meilleur outillage permettent d'améliorer le rendement du blé, de l'avoine et du foin. Conséquence d'un nombre décroissant d'agriculteurs, la superficie moyenne disponible pour chacun atteint 84 acres en 1937<sup>10</sup>. Une centaine de cultivateurs exploitent des érablières à Saint-Jean même ou à l'extérieur de la paroisse. Ils produisent, en 1937, 2000 gallons de sirop et 25 000 livres de sucre<sup>11</sup>. Saint-Jean compte aussi une vingtaine d'éleveurs de renards argentés<sup>12</sup> et cinq ou six cultivateurs spécialisés dans la culture maraîchère<sup>13</sup>.

La répartition des métiers et professions donne à Saint-Jean un visage très différent de celui qu'il avait un siècle plus tôt. En 1937, il n'y a plus que deux notaires et un médecin, mais le commerce de détail occupe environ quatorze familles qui y trouvent leur gagne-pain, onze autres tenant un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Saint-Jean compte six cantonniers, une dizaine de marins, trois camionneurs et autant de «chauffeurs» de taxi. Outre les quinze menuisiers, les cinq forgerons, deux cordonniers, le boulanger et son aide, il y a trois garagistes, quatre mécaniciens, deux plombiers, deux ferblantiers, un coiffeur et un horloger<sup>14</sup>.

Le secteur «industriel» est toujours, en 1937, le parent pauvre de l'activité économique de Saint-Jean. La beurrerie d'Alfred Dubé dessert 115 «patrons» et produit 83 000 livres de beurre dont plus de la moitié est acheminée vers Québec. Achille Hudon exploite, aux Trois-Saumons, une meunerie dont la production diminue, une carderie sans avenir (vu la diminution notable du nombre de moutons) et un petit atelier de planage qui a pour concurrent le moulin d'Herménégilde Chouinard. L'atelier de menuiserie d'Amédée Laurendeau a fabriqué quinze portes et soixante châssis en 1937: il avait produit le double avant 1930. La fabrication de cercueils manque de main-d'oeuvre même si Xavier Dubé est disposé à engager des chômeurs qui reçoivent «du secours direct». Les possibilités de développement des tanneries de Camille Couillard et de Emile Boucher «semblent à peu près nulles», le charbon Jos. Caron est plus un artisan qu'un industriel tandis que son collègue Cyprien Bourgault a connu de meilleurs jours, vers 1930, alors qu'il employait une dizaine d'hommes, fabriquait 400 à 500 voitures par année et les vendait de Québec à Matane; en 1937, quatre ans

après l'incendie qui a détruit son atelier et menacé une partie du village, il n'emploie que deux hommes et produit une trentaine de «sleighs». Deux autres établissements, d'un type pourtant nouveau, sont déjà en déclin, soit l'entreprise de mise en conserve des légumes de madame F.-G. Ouellet (3500 boîtes vers 1934, 200 en 1937) et une «usine» produisant des «rations équilibrées» pour les renards et appartenant à Jos. Gagnon. Le sort de cette dernière entreprise est lié à celui de l'élevage des renards, qui a déjà cessé de progresser en 1937<sup>15</sup>.

L'avenir de Saint-Jean ne repose pas sur ces activités économiques en perte de vitesse mais, pour une bonne part, sur des entreprises nouvelles comme cette usine de meubles mise sur pied par Léon et Jean-Baptiste Toussaint en 1939. Par la suite, en 1945, une fabrique d'accessoires de beurreries est construite. Cette manufacture sera un échec, mais l'usine abritera plus tard (1950) Rousseau Métal et, tout près, Joseph Gagnon cessera de préparer sa «moulée à renard» pour fabriquer divers objets en matière plastique.

Mais, après avoir vu disparaître, en moins d'un siècle, deux entreprises qui auraient pu lui apporter la prospérité (la distillerie Harrower et le moulin Price), Saint-Jean-Port-Joli vit, inconsciemment peut-être, les débuts de son véritable essor. Quelques paroissiens, doués de talents artistiques et d'ingéniosité, commencent durant la crise à offrir aux passants divers objets sculptés sur bois, des voiliers miniatures, des ouvrages issus du métier à tisser.

Les artisans les plus connus sont les frères Médard, André et Jean-Julien Bourgault, réunis en 1931 dans le même atelier. Médard sculpte déjà depuis plusieurs années. En fait, le travail du bois est une tradition dans sa famille (dont le père est menuisier-charpentier), en particulier du côté de sa mère Émélie Legros. Le grand-père de Médard, Lucien Legros, était charpentier de navire et son arrière-grand-père était le gendre du menuisier Eucher Tremblay et le neveu du sculpteur Amable Charron qui a décoré plusieurs églises de la côte sud. En 1932, alors que Médard Bourgault expose à Toronto, son vieil oncle Albert Legros présente, à l'Exposition de Québec, un superbe trois-mâts miniature<sup>16</sup>.

Les sculptures des Bourgault, les voiliers des Leclerc et le tissage des Chamard font école. Dès 1945, une soixantaine de résidents de Saint-Jean tirent leur gagne-pain de l'artisanat<sup>17</sup>. En plus de créer des emplois directement, l'artisanat place Saint-Jean sur l'itinéraire des touristes. L'équipement hôtelier s'enrichit de l'Auberge du Faubourg et de l'Hôtel Port-Joli. Déjà durant l'été 1937, des autobus s'arrêtent chaque semaine pour permettre aux touristes américains de se restaurer et de visiter les ateliers Bourgault<sup>18</sup>.

L'artisanat est, sans nul doute, à l'origine de la croissance démographique de Saint-Jean. En 1941, la population n'est cependant que de 2180 habitants. Les enquêteurs du ministère des Affaires municipales notent en 1937 que plusieurs journaliers ont quitté Saint-Jean durant la crise, de même que des fils de cultivateurs qui n'avaient pas de terre à exploiter<sup>19</sup>.

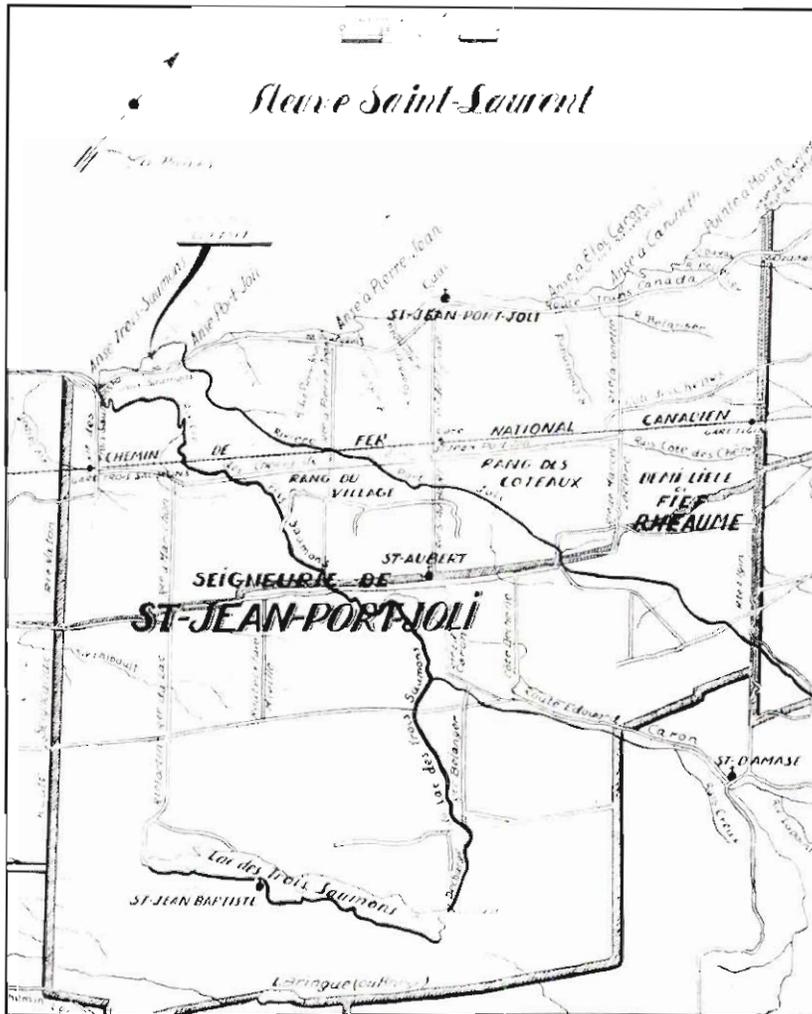
Environ la moitié de cette population vit sur les fermes du «bord de l'eau» et du deuxième rang.

Le village de Saint-Jean-Port-Joli est particulièrement pittoresque; en été, c'est un véritable Eden. Il présente ce détail topographique d'être, pour ainsi parler, coupé en deux par une côte raide



L'atelier de Médard Bourgault en 1958.  
(Source: ANQ-165-58, photo P. Charpentier)

---



Carte de la seigneurie de Saint-Jean-Port-Joli réalisée en 1937 par Georges-Henri Du Berger.  
 (Source: MAC, Inventaire des biens culturels)

et tournante (la côte de l'église), laquelle le divise en deux parties bien tranchées, qu'on pourrait appeler le bas-village et le haut-village... comme, à Québec, on dit la basse-ville et la haute-ville.

La partie basse du village en est, en quelque sorte, le quartier populaire; n'y résident guère que des gens laborieux, navigateurs et tâcherons, ainsi que des rentiers modestes; la partie haute en est le quartier bourgeois, fashionable. Cette dernière partie est, sans contredit, la plus belle, la plus intéressante. À cette époque de l'année, c'est encore une fois, un véritable Eden. On n'y voit guère que des vergers magnifiques, des jardins splendides, des fouillis d'arbustes en fleurs, et surtout des arbres superbes — érables, châtaigniers, peupliers — qui voilent en partie, qui cachent même quasi complètement les résidences bourgeoises, dont plusieurs, fort anciennes, — telle celle de M. le notaire Deschênes, — sont d'un style noble et bien français.<sup>20</sup>

L'église paroissiale est toujours un pôle d'attraction tant religieux que social. On avait distribué 15 000 communions en 1908 alors qu'on en compte 50 000 en 1936 et 75 000 en 1945<sup>21</sup>. Saint-Jean doit au curé Fleury (arrivé en 1936) d'autres réalisations plus matérielles comme la chaire signée Bourgault (1937), la couverture métallique de l'église (1937), la croix de tempérance sur le rocher Servule-Morneau (1939), un nouvel orgue (1943) et une rénovation du presbytère dès l'arrivée du nouveau curé<sup>22</sup>.

Les confréries anciennes et nouvelles bénéficient aussi de l'attention du pasteur: en 1945, on remarque l'existence de la Croisade eucharistique, des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie, de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Propagation de la foi, de la Société de tempérance et du Tiers-Ordre<sup>23</sup>. La mise sur pied d'un comité d'action catholique et de cercles de la Jeunesse agricole catholique (1937) est aussi une réalisation du curé Fleury<sup>24</sup>.

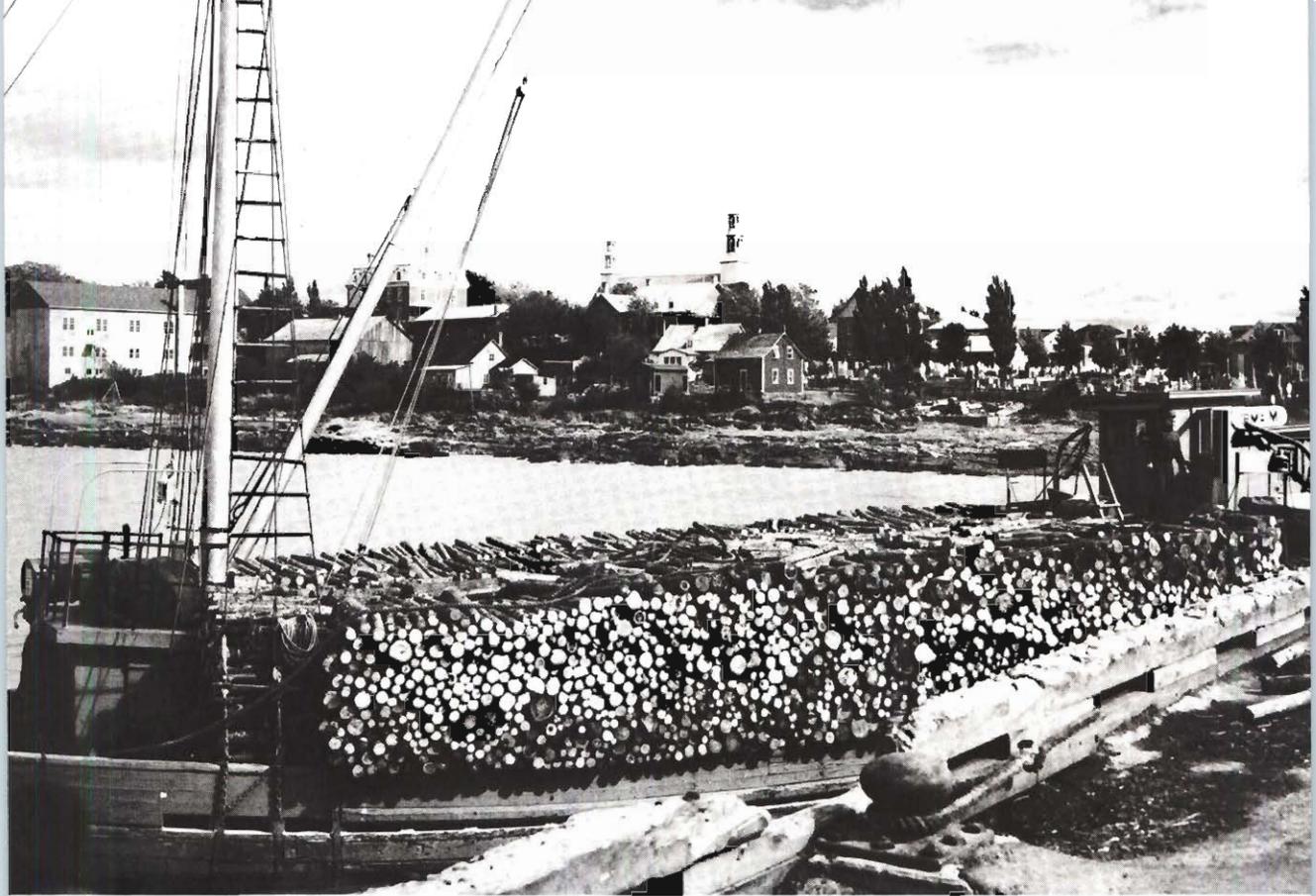
La diversité des associations de toutes sortes est d'ailleurs remarquable. Au cercle agricole créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se sont ajoutés le Cercle des fermières (1922), un cercle de l'Union catholique des cultivateurs (1924), le Cercle Lachance de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (1926), et le Cercle des jeunes éleveurs<sup>25</sup>. La Chambre de commerce sera mise sur pied en 1945.

C'est toutefois par ses associations coopératives que Saint-Jean se place parmi les paroisses les mieux organisées de la province. La mutuelle incendie date de 1892. La Caisse populaire, fondée en 1936, compte 572 membres en 1945. Le magasin coopératif, fruit des cercles d'étude organisés en 1939, commence ses opérations en 1940 et regroupe 246 sociétaires en 1945. La coopérative agricole acquiert la beurrerie d'Alfred Dubé en 1943, un an après sa fondation. Une mutuelle d'assurance-funéraire regroupe 358 personnes en 1945. Enfin, des cultivateurs de Saint-Jean participeront, en 1947, à la fondation de la Société d'amélioration des terres de Trois-Saumons. En 1943, on trouve même un conseil local de coopération à Saint-Jean<sup>26</sup>.

En 1937, les enquêteurs du ministère des Affaires municipales notaient l'existence d'un «assez bon équilibre social» à Saint-Jean-Port-Joli<sup>27</sup>. Il ne fait pas de doute que la prolifération d'associations de toutes sortes a contribué à l'établissement de cet équilibre qui, toutefois, n'aurait pu se maintenir en l'absence d'activités non agricoles assurant l'avenir d'un certain nombre de jeunes. La renaissance de l'artisanat sur bois allait, en fait, assurer l'avenir de Saint-Jean-Port-Joli.

## NOTES

- 1 Ministère des Affaires municipales. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles. Comité municipal de L'Islet* Québec, 1938, p. 67
- 2 *Ibid.*, pp. 67-68.
3. *Ibid.*, p. 67.
4. *Ibid.*.
- 5 *Ibid.*, p. 65.
6. À moins d'une indication contraire, les statistiques sont tirées des recensements décennaux.
7. Gérard Ouellet, *Ma paroisse*, p. 298.
8. *Ibid.*, p. 316.
- 9 Fourrier a dactylographié ce renseignement sur un bout de papier inséré dans son *Mémorial*. Cet appareil aurait donc fonctionné avant l'arrivée du courant électrique?"
- 10 Ministère des Affaires municipales, *op. cit.*, p. 57
11. *Ibid.*, p. 59
12. *Ibid.*, p. 60
13. *Ibid.*, p. 59.
14. *Ibid.*, pp. 56-57
- 15 *Ibid.*, pp. 62-65.
16. *La Presse*, 31 août 1932
17. Ouellet, *op. cit.*, p. 302
18. Ministère des Affaires municipales, *op. cit.*, p. 67
- 19 *Ibid.*, p. 55.
- 20 Louis Morneau. «Une tragédie inoubliable». *L'Action catholique (supplément)*, 2 septembre 1945, p. 3.
21. Gérard Ouellet, *op. cit.*, p. 274
- 22 *Ibid.*, pp. 312-313
- 23 *Ibid.*, p. 315.
24. *Ibid.*, p. 313.
- 25 Ministère des Affaires municipales, *op. cit.*, p. 62
- 26 «La coopération à Saint-Jean-Port-Joli». *Ensemble!* juin-juillet 1945, p. 9; «Saint-Jean-Port-Joli, village modèle de vie coopérative». *À pleines voiles*, 15 janvier 1951, p. 3.
- 27 Ministère des Affaires municipales, *op. cit.*, p. 57.



Saint-Jean-Port-Joli en 1958, à l'époque où les goélettes fréquentaient encore le quai.  
(Source: ANQ 178-58, photo P. Charpentier)

---



**La maison Couillard (photographée ici vers 1950) aurait été épargnée lors de la Conquête. La famille Harrower l'habita pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.**  
(Source: MAC, Inventaire des biens culturels)

---

# ÉPILOGUE

---

Un septième portrait devrait présenter Saint-Jean-Port-Joli au milieu des années quatre-vingt, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Mais ce n'est plus de l'histoire et ceux qui veulent se donner la peine d'observer ce qui se passe autour d'eux peuvent aisément dresser leur propre portrait et le comparer avec ceux qui précèdent en tentant d'expliquer les changements qui se sont produits.

Ces changements sont surtout attribuables aux nouveaux modes de transport et de communication ainsi qu'à de nouvelles sources d'énergie. Jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les seuls modes de transport étaient les navires, le chemin de fer (depuis 1858) et le transport routier en voiture à cheval. La force de l'homme, de l'animal (pour le transport et les travaux agricoles), de l'eau (pour le moulin à farine) et, parfois, du vent (pour le moulin à battre) constituaient les seules sources d'énergie utilisables.

Depuis le début du siècle, de nombreuses inventions ont complètement transformé la vie quotidienne de Saint-Jean-Port-Joli tout comme celle des autres villes et villages de la province. De nouvelles sources d'énergie, le moteur à essence et l'électricité, ont entraîné une révolution au niveau des modes de transport (l'automobile, le camion, l'autobus et le tracteur) et de communication (la radio et la télévision s'ajoutant au téléphone). Ces innovations ont modifié les conditions de travail des agriculteurs et des ouvriers, créé de nouveaux emplois, donné naissance à de nouveaux loisirs.

Saint-Jean vit à l'heure du XX<sup>e</sup> siècle mais il a trouvé sa vocation, deux cent cinquante ans après l'arrivée des premiers colons, dans une activité très simple où se manifeste d'abord, avant la technique et la mécanisation, le génie créateur de l'artisan.



# T ABLE DES MATIÈRES

---

Avant-propos	3
Les premiers résidents	5
Après la conquête	13
Le temps des querelles	23
La fin d'un règne	33
La belle époque	43
La naissance d'une capitale	51
Épilogue	61

Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'Imprimerie Bourg-Royal inc.

---

«Trois auteurs ont traité, chacun à leur manière, l'histoire de Saint-Jean-Port-Joli: Philippe Aubert de Gaspé, Arthur Fournier et Gérard Ouellet.

«Nous avons essayé d'éviter les défauts majeurs de la plupart des monographies paroissiales en mettant de côté le plan chronologique et toutes ces anecdotes qui prennent souvent plus de place qu'elles n'ont d'importance. Par ailleurs, nous avons voulu exploiter de nouvelles sources documentaires.

«Le résultat est présenté en six tableaux abondamment illustrés, chacun donnant un portrait de Saint-Jean-Port-Joli en mettant l'accent sur l'aspect socioéconomique de la vie de ses habitants.»

(Extrait de l'avant-propos)

LES ÉDITIONS DES TROIS-SAUMONS  
1302, avenue d'Argenteuil, Sainte-Foy (Qc), G1W 3S2

